

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

NON DEFINIS

02

ECONOMIE

02

INFRASTRUCTURE

17

SANTE PUBLIQUE

02

RURAL

09

ADMINISTRATION

20

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

07

ENERGIE

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

05

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1802

9 Mai 2019

9 May 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	ADDITIF N°003A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°003A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 09/05/2019 SUITE À LA RÉGULATION DE LA CONSULTATION N°01/DC/C-KOBDO/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOBDOBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

2

Reference	005/AONO/CKTBA/CDPMPN/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN URGENCE) N° 005/AONO/CKTBA/CDPMPN/2019 POUR LES CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ (BLOC DE SIX BOUTIQUES) AU MARCHÉ PÉRIODIQUE DE KOUTABA-LEPROSERIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN. (EN URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-05-2019

3

Reference	02/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019 OF 29/04/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 002/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019 OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT G.B.H.S BELO IN BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	24-05-2019

4

Reference	001 /ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019 OF 29/04/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO. 001 /ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019, OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) BLOCKS OF TWO (02) CLASSROOMS AT G.S NJINIKAJEM IN BELO SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-05-2019

5

Reference	006/AONO/B15/SIGAMP/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/B15/SIGAMP/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AUMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE DU LYCEE DE BOU,ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM^ REGION DE L'ESTFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	04-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [02/ONIT/NCITB/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE" NO. 02/ONIT/NCITB/2019 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE IN NJIKWA SUB-DIVISION. FUNDING : FIB MINDDEVEL 2019 LOT NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE : SINGLE CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE 28 000 000FA F 560 000CFA F 40 000CFA F

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-05-2019

7

Reference [004/AONO/CUG/CIPM/AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUG/CIPM/AI/2019 DU 18/04/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION TYPE LAGUNAGE A GAROUA(PHASE L)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-05-2019

8

Reference [008/AONO/C-TOK/CIPM-AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-TOK/CIPM-AI/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATRE (04) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-05-2019

9

Reference [N°47/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 30-04-2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°47/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 30-04-2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES POUR LE RENFORCEMENT AU SUIVI DES CHANTIERS POUR LE COMPTE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019.IMPUTATION : 53 36 470 04 34 00 10 22 80

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2019

10

Reference [01/ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO. 001 /ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019, OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) BLOCKS OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS NJINIKJEM IN BELO SUB DIVISION BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-05-2019

11

Reference [010/AAONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AAONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 22/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE GERE-KOUTSOK, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 15 197 01 641372 2222

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	03/ONIT/NC/NCITB/19 Lire
Titre/objet	"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE" N° 03/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S. BAKO, NJIKWA SUB DIVISION, MOMO DIVISION. FUNDING : PIB MINEDUB 2019 LOT: NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE SINGLE G.S. BAKO 18 000 000CFAF 360 000CFA F 40 000 CFA F
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-05-2019

13

Reference	013/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 08/05/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 08/05/2019 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT ET MATERIEL POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN REGIEFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-06-2019

14

Reference	011/AAONO/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AAONO/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 22/04 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE EN FORME DE H A MADA MASSIF, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019 EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 27 351 01 641372 2221
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-05-2019

15

Reference	003/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICEOPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO 003/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019OF 08/05/2019, FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY WITH A STEP DOWN 3 PHASE TRANSFORMER PHASE 1 IN ASHING-SHOVILLAGE IN BELO SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-05-2019

16

Reference	003bis/AONO/JO3/DDEPIA-L/ CDPM /2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS/AONO/JO3/DDEPIA-L/ CDPM /2019 DU 09 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE BATCHENGA, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA AU TITRE DE L'EXERCICE 2019LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	Reference	012/AONO/PU/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 24/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET REHABILITATION DE CPFF, COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINPROFF, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 43 575 04 641372 2202 821
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-05-2019
18	Reference	003bis/AONO/J10/CDPM-NS /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 BIS/AONO/J10/CDPM-NS /2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE A ANGONFEME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOMEDZAP (LOT2) DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	10-06-2019
19	Reference	002bis/AONO/CAY6/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002BIS/AONO/CAY6/CIPM/2019 DU 10/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES MATERNELLES (MVOG BETSI, MENDONG 1, BIYEM-ASSI SIC ET BIYEM-ASSI ACCACIA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-05-2019
20	Reference	003bis/AONO/CAY6/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/CAY6/CIPM/2019 DU 10/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE ANGLOPHONE D'ETOUG EBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-05-2019
21	Reference	023/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°.023/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE DEUX (02) SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERTOUA ET BAFOUSSAM EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-05-2019
22	Reference	007/AONO/B15/SIGAMP/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/B15/SIGAMP/2019 DU 03 MAI 2019POUR LES TRA VA UX DE CONSTRUCTION DE LA PERCEPTION DE GAROUA-BOULAÏ,ARRONDISSEMENT DE GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST(LOT UNIQUE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	Reference	022/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION GENERALE, DE CLIMATISATION, DE CONSTRUCTION D'UNE GUERITE ARRIERE, D'UNE SALLE D'ARCHIVES, D'UN MAGASIN ET D'UNE CASE DE PASSAGE (DEUX APPARTEMENTS) AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SANGMELIMA EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-05-2019
24	Reference	021/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-05-2019
25	Reference	010/DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°010/DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 DU 06/05/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À GAIGAI, À L'EP GOLOMPOUL ET À L'EP KANKARWA, DANS LA COMMUNE DEDATCHEKA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-05-2019
26	Reference	011 /DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°011 /DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 DU 06/05/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET AVEC UN BLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À L'EP GOLOMPOUL (LOT 01), À L'EP KANKARWA (LOT 02) ET L'EP GUIDIMA (LOT 03), DANS U COMMUNE DEDATCHEKA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-05-2019
27	Reference	08/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°08/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 DU 09/05/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À GANDOU GOLOPO, AU CES DE ZARIA, À DJADA, RÉHABILITATION D'UN FORAGE PMH À DELTA GUIBÉRI ET MANDARA, DANS LA COMMUNE DE KALFOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-05-2019
28	Reference	09/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 DU 09/05/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES AUMARCHÉ DE KALFOU, DANS LA COMMUNE DE KALFOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-05-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS			
29	Reference	D13-88/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 Lire		
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°D13-88/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19RELATIVE À LA PRODUCTION DES OUTILS DE GESTION DES DONNÉES		
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles		
	Date de cloture	12-06-2019		
30	Reference	007/AC/C-TOK/CIPM-AG/2019 Lire		
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°007 /AC/C-TOK/CIPM-AG/2019 DU 26/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINEDUB - EXERCICE 2019 (IMPUTATION) : 53 15 197 02 641372 6114 821		
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux		
	Date de cloture	22-05-2019		
31	Reference	002/DC/C-NDOM/CIPM/2019 DU 29/04/2019 Lire		
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE CONSULTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR LE JALONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA PLACE DES FÊTES DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.		
	Nature de prestation	Autres Infrastructures		
	Date de cloture	23-05-2019		
32	Reference	003/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 Lire		
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°003/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 DU 08/05/2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE FORMATIONA L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA.LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR DES ÉQUIPEMENTS DE FORMATIONPOUR LE COMPTE DE LADITE STRUCTURE.		
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux		
	Date de cloture	30-05-2019		
33	Reference	004/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 Lire		
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONDEMANDE DE COTATION N°004/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 DU 08/05/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX MOTO-TRICYCLES A BENNE A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB).		
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux		
	Date de cloture	30-05-2019		
34	Reference	001/DC/CNDOB/CIPM/ 2019 DU 09/05/2019 Lire		
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CNDOB/CIPM/ 2019 DU 09/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE CONSTITUEE D'UN BLOC DE (04) QUATRE STUDIOS MODERNES ET UN BLOC LATRINES A 4 CELLULES AU CENTRE VILLE DE NDOBIAN, COMMUNE DE NDOBIAN, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)		
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs		
	Date de cloture	04-06-2019		

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	Reference	001bis/DC/J10/CDPM-NS/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001 BIS/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 09/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-05-2019
36	Reference	02/AAMI/BMN/CPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/BMN/CPM DU 02 MAI 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES AUDITS DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 ET ISO 45001 FINANCEMENT : BUDGET AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT IMPUTATION : DECISION N° 00584/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SB DU 02 MAI 2018 EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-05-2019
37	Reference	CK/CPDM/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° CK/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 ,02 (BIS)/AONO/CKB/SG/CDPIVIPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES (POUR LE LOT N°02) ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES (POUR LE LOT N°01) DE LA COMMUNE DE KOUTABA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
38	Reference	CK/CPDM/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° CK/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 ,02 (BIS)/AONO/CKB/SG/CDPIVIPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES (POUR LE LOT N°02) ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES (POUR LE LOT N°01) DE LA COMMUNE DE KOUTABA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	Reference	02/2019/COM/SG/C/BKA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/2019/COM/SG/C/BKA. DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C/BKA /CLPM-AL/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA RÉHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE BABOATE, COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
40	Reference	04/2019/COM/SC/C/BKA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/2019/COM/SC/C/BKA. DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/CIPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TCHOUTE DANS LA COMMUNE DE BANKA DEPARTEMENT DU HAUT NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference	05/2019/COM/SG/C/BKA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/2019/COM/SG/C/BKA DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APEEL D'OFFRE N° 04/AONO/C/BKA/CIPM-AI/2019 DU 25 MARS 2019, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONST RUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI-GAGAM A BADJESSA, DANS LA COMMUNE DE BANKA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

42

Reference	N° 0046/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0046/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINH DU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DSCHANG. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

43

Reference	N° 0050/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0050/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

44

Reference	N° 0049/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0049/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	N° 0047/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0047/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 08 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

46

Reference	N° 0048/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0048/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018 /AONO/MINH DU/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE 08 VEHICULES AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
47	Reference	N° 0052/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0052/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 22 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE MVANGAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
48	Reference	N° 0051/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0051/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINH DU/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	Reference	N° 550 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 550 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 02-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODERE DANS LE RESEAU OUEST, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU NKAM (TRONÇON : MANGAMBA-BONGO). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 467 03 441 110 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
50	Reference	009/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINCOM/CMPM/2019 DU 21 MARS 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
51	Reference	N° 585 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 585 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 06-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 32/ADC/MINTP/CMPM/2019 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 36 470 04 390000 616
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
52	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION D'APPELS D'OFFRES.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference	01/AONO/PU/COPIL/CIPK/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/PU/COPIL/CIPK/CIPM/2019 DU 18 MARS 2019 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA REALISATION DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE KRIBI. LOT N°1, N°2 ET N°3.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

54

Reference	COMMUNIQUE N°15/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION :53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 32 423 02 641415 2246 821.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

55

Reference	COMMUNIQUE N° 14/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 14/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2225 821.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

56

Reference	COMMUNIQUE N°16/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°16/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO (LOT 1) — HIKA (LOT 2) - LIKOG LI NKENG (LOT 3) - LIMANDI (KOUROUSSA) (LOT 4) - LOG OU (LOT 5) — MAKOU (LOT 6) — MBAGBE (LOT 7) — MBONGO (LOT 8) - NDOG BATOLGUE (LOT 9) - NDOG LEM (LOT 10)— NGUIKOK (LOT 11) — OMENG N'NIGBE (LOT 12) ? SONG TCHAPAG (LOT 13), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM — FEICOM ; EXERCICE 2018-2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

57

Reference	COMMUNIQUE N° 03/C/CM/SG/04/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/CM/SG/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference	04/C/AC/SD/CD/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/AC/SD/CD/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/CD/CIPIV1/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TIUWAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENOUEUET DANS LA COMMUNE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

59

Reference	COMMUNIQUE N° 02/C/CM/SG/04/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/C/CM/SG/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

60

Reference	COMMUNIQUE N° 05/C/CM/SG/04/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/CM/SG/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/CM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

61

Reference	COMMUNIQUE n°07/C/CMTA/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/CMTA/SG/2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-MINTA/CDPM//2019 DU 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ 28 COMPTOIRS A MBET DE LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

62

Reference	COMMUNIQUE N° 04/C/CM/SG/04/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/CM/SG/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

63

Reference	COMMUNIQUE n°06/C/CMTA/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/C/CMTA/SG/2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004: AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2019 DU 22/03/2019, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE SUR LE RESEAU ENEO D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 350 KVA AVEC CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE A LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISTION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

66	Reference	01/2019/COM/SG/C/BKA. Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/2019/COM/SG/C/BKA. DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 01/ C/RKA/CTPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BANKA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

67	Reference	COMMUNIQUE N°004/C/J10/2019 DU 06 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/J10/2019 DU 06 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 04/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

68	Reference	N° 0046/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0046/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINH DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DSCHANG. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

69	Reference	N° 0050/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0050/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference [N° 0049/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0049/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

71

Reference [N° 0047/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0047/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 08 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

72

Reference [N° 0048/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0048/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018 /AONO/MINH DU/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE 08 VEHICULES AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

73

Reference [N° 0052/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0052/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 22 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE MVANGAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

74

Reference [N° 0051/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0051/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINH DU/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

75

Reference [024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

77	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

78	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

79	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

80	Reference	299 D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION 299 D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 06-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°32 /ADC/MINTP/CMPM/2019 DU 13 /03/ 2019 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2019.IMPUTATION : 53 36 470 04 390000 6161
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

81	Reference	2 93 D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION 2 93 D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 02-05-2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE À TRAFIC MODÉRÉ DANS LE RÉSEAU OUEST, RÉGION DU LITTORAL, DÉPARTEMENT DU NKAM (TRONÇON : MANGAMBA-BONDJO). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 467 03 4411110 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

82

Reference	152/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 MAI 2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°152/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 MAI 2019PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU DES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION EN DEUX (02) LOTS, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINCOM/CMPPM/2019 DU 21 MARS 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

83

Reference	DECISION MUNICIPALE N°2019/27/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/27/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO (LOT 1)— HIKA (LOT 2) - LIKOG LI NKENG (LOT 3) - LIMANDI (KOUROUSSA) (LOT 4) - LOG OR- (LOT 5) — MAKOU (LOT 6) — MBAGBE (LOT 7) MBONGO (LOT 8) - NDOG BATOLGUE (LOT 9) - NDOG LEM (LOT 10)— NGUIKOK (LOT 11) — OMENG N'NIGBE (LOT 12) - SONG TCHAPAG (LOT 13), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM — FEICOM ; EXERCICE 2018-2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

84

Reference	DECISION MUNICIPALE N°2019/25/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/25/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°08/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2225 821.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

85

Reference	DECISION MUNICIPALE N°2019/26/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/26/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATIONS : 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 32 423 02 641415 2246 821.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

86

Reference	02BIS/AONO/CD/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°04/D/AC/CD/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENOUEU DANS LA COMMUNE DE DSCHANG "EN PROCEDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
87	Reference	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004: AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2019 DU 22/03/2019, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE SUR LE RÉSEAU ENEO D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 350 KVA AVEC CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE À LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
88	Reference	14/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 14/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 DU 18/03/2019 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL COMMUNAL ET DE REHABILITATION DU CSI DE NGOUCOUA DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
89	Reference	Décision Municipale No34/DM/CM/SG/04/2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE NO34/DM/CM/SG/04/2019PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
90	Reference	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN°003/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-MINTA/CDPM//2019 DU 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ 28 COMPTOIRS À MBET DE LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
91	Reference	01/2019/DA/C/BM/C.FBOT Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 01/2019/DA/C/BM/C.FBOT RELATIVE ALA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUNDOUMBAIN, DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SG/DR-OU/DD-NOUN/C-FBOT/CIPM-AG/2019 DU 04/03/2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
92	Reference	015/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 015/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 001/DC/CUD/CIPM/201 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(CUD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
93	Reference	016/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 003/DC/CUD/CIPM/201 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA (CUD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
94	Reference	161/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 161/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 PORTANT SUSPENSION DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DU DAO N°004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
95	Reference	15/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 15/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TR/2019 DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEKA TAMTCHAP-CHEFFERIE DEMDJEMGHEU-EP DE DJEMGHEU-RESIDENCE BONUS DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
96	Reference	001/DM/CAB III/SG/STD/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAB LLL/SG/STD/2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CIPM/CABAFIII/20T9 DU 27/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
97	Reference	02/2019/DM/SG/C/BKA. Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 02/2019/DM/SG/C/BKA.DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/ C/BKA /CIPM- AI/2019 DU 25MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA RÉHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE BABOATE, COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
98	Reference	04/2019/DM/SG/C/BKA Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 04/2019/DM/SG/C/BKA DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CBKA/CIPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL. A L'ECOLE MATERNELLE DE TCHOUTE DANS LA COMMUNE DE BANKA.DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

99Reference [05/2019/DM/SG/C/BKA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 05/2019/DM/SG/C/BKA.DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPELS D'OFFRES N° 04/AONO/C/BK,A/CIPM-AI/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI-GAGAM A BADJESSA. DANS LA COMMUNE DE BANKA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

100Reference [01/2019/DM/SG/C/BKA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°01/2019/DM/SG/C/BKA DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/C/BKA/CIPM/2019 DU 25MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BANKA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°003A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 09/05/2019 SUITE À LA RÉGULATION DE LA CONSULTATION N°01/DC/C-KOBDO/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé sous-plis fermé, auprès de la Maire de Kobdombo au plus tard le 26 AVRIL 2019 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot - lieu, date et heure de dépôt des offres : la Mairie de Kobdombo, le 14 Mai 2019 à 12 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en (01) temps, le 26 AVRIL 2019 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marches Publics auprès de la commune de KOBDOMBO .Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot Lieu, date et heure d'ouverture des offres : la Mairie de Kobdombo, le 14 Mai 2019 à 13 heures Il y a lieu de noter que la lettre d'invitation à soumissionner et le tableau de comparaison des offres ont été insérés dans les DC. En foi de quoi, le présent communiqué est établi pour servir et valoir ce que de droit

3	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
	Lire plutot L'offre restera valable pendant une période de 90 jours calendaires.

4	Autres
	Au lieu de ... Nantissement 1. L'autorité chargée de l'ordonnancement est : le Receveur Municipal de la Commune de KOBDOMBO ; 2. L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est : le Maire de la Commune de KOBDOMBO ; 3. L'organisme ou le responsable chargé du paiement est : le Receveur Municipal de la Commune de KOBDOMBO ; 4. Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est : le Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.
	Lire plutot 1. L'autorité chargée de l'ordonnancement est : le Maire de la Commune de le KOBDOMBO; 2. L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est : Receveur Municipal de la Commune de KOBDOMBO ; 3. 'organisme ou le responsable chargé du paiement est : le Receveur Municipal de la Commune de KOBDOMBO ;

KOBDOMBO le 9 Mai 2019

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN URGENCE) N° 005/AONO/CKTBA/CDPMPN/2019 POUR LES CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ (BLOC DE SIX BOUTIQUES) AU MARCHÉ PÉRIODIQUE DE KOUTABA-LEPROSERIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN. (EN URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5327351016417502226

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le de la Commune de Koutaba Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère du Commerce, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction D'UN HALLE DE MARCHÉ (BLOC DE SIX BOUTIQUES) au marché périodique de KOUTABA-LEPROSERIE dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction D'UN HALLE DE MARCHÉ (BLOC DE SIX BOUTIQUES) au marché périodique de KOUTABA-LEPROSERIE dans l'arrondissement de KOUTABA, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie - élévation ;
- La Charpente - couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : 11 190 000 (Onze millions cent quatre-vingt-dix mille) FCFA.

4. Allotissement

les travaux sont unique lot.

- Construction d'un Hall de marché (BLOC DE SIX BOUTIQUES) au marché périodique de KOUTABA-LEPROSERIE.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de KOUTABA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au au secrétariat général de la Commune de KOUTABA. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : 25 000 (vingt cinq mille) à la recette municipale de Koutaba.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la commune de Koutaba tél 677947336:, au plus tard le 22/05/2019 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CKTBA/CDPMPN/20] 9 DU 22/05/2019 POUR LES Construction d'un Hall de marché (BLOC DE SIX BOUTIQUES) au marché périodique de KOUTABA-LEPROSERIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN. (EN URGENCE)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par

l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du

RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être Jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention ;

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de : quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre

agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 225000 (deux cent vingt cinq mille) FCFA. et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/05/2019 à 11 heures par la Commission

départementale de Passation des Marchés siégeant dans la salle de conférences de la MINMAP/Noun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Absence d'une pièce Administratives ; doit être complété dans le délai de 48heures.

~~Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;~~

Note technique

Avoir un marché résilié ou abandonné au cours de l'exercice 2016, 2018 du fait de l'entreprise ;

NB : Est considéré comme marché abandonné celui donc la mise en demeure est évalué non satisfaisante.

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous - détail d'un prix unitaire conforme;

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine

de BIP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui: ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2

marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés

donne valeur à un oui.

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences)	
1	CV signé et daté
2	Diplôme certifié
3	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience)	
4	CV signé et daté
5	Diplôme certifié
6	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2	Vibreux
3	Groupe électrogène
4	Bétonnière
5	Petit matériel (brouettes, serre Joints pelle, pioches, seaux etc.)
6	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un

Délégué Départemental des Transports;

Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque Justification)).

Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ;

aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.
Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et Jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre- vingt-dix (90) Jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Koutaba (Le Maire de la Commune de Koutaba), tél : 677947336 dès publication du présent avis.

KOUTABA le 2 Mai 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE BELO

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 002/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019 OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT G.B.H.S BELO IN BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2019 Public Investment Budget, the Mayor of Belo Council, Contracting Authority hereby launches on behalf of the Project Owner, an Open National Invitation to tender by the Emergency Procedure for the Construction of a Bridge at G.B.H.S Belo, Boyo Division, North West Region.

2. Nature of services

Work to be done consists of:

- Site Installation
- Earth Works
- Drainage Works
- Finishing

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 30.000.000 (Thirty million) CFA.

4. allotment

The Construction of a Bridge at G.B.H.S Belo.

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender Is opened to Cameroonian enterprises that are In compliance with Cameroonlan laws.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2019 Public Investment Budget (PIB) of MINDDEVEL.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at Belo Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from Belo Council, as soon as this notice is published against payment of francs CFA of the sum of 60 000 (Sixty thousand), payable at Belo Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French In 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Belo Council, not later than **24/05/2019 at 10:00 AM local time** and should carry the Inscription:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N°
002/ONIT/MINDDEL/BC/BC1TB/2019 OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT G.B.H.5
BELO IN BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION. »**

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is three (03) months 90 Days.

11. Bid bond

Each bidder must Include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 600.000 CFA (Six hundred thousand Francs CFA) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true certified copies certified by the Issuing service or competent authorities must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the Tender Notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **24/05/2019 at 11:00 AM local time**. In the conference hall of Belo Council, by the Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a bid bond in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. absence of a quantified unit price;
7. Score of less than 75% of essential criteria;
8. Names of company suspended from bidding by MINMAP
9. Financial situation below a third of the estimated cost

. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files; 2- References of the company In similar achievements; 3- Quality of the personnel;
- 4- Technical organization of the works;
- 5' Safety measures on the site;
- 6- Logistics;
- 7- Attestation and report of site visit signed by the Contractor; 8- Special Technical Clauses Initialed Inall the pages and signed at the last page;
- 9- Special Administrative Clauses completed and Initialed in all the pages and signed at the last page

15. Award

This evaluation will be done In a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of (75%) of the essential criteria taken Into account. (See article 99 (a) of the new Public Contracts Code).

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, In conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least (75%) of the essential criteria.

16. Validity of bids

Validity of bids Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the service of Award of Contracts at Belo Council.

BAMENDA le 29 Avril 2019

Le MAYOR

TEFU AWONSANG Emmanuel

COMMUNE DE BELO

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO. 001 /ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019, OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) BLOCKS OF TWO (02) CLASSROOMS AT G.S NJINKEJEM IN BELO SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the 2019 state budget, the State of Cameroon represented by the Mayor of Belo Council hereby launches an open national invitation to tender for the construction of two blocks of two (02) classrooms at GS Njinkejem in Belo Subdivision, Boyo Division, North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- > Preparatory works
- > Earth works
- > Foundation
- > Masonry Works (elevation)
- > Roof works
- > Joinery/Metals
- > Electricity
- > Painting
- > External works
- > Environmental Protection,

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is Thirty six million (36,000,000) fcfa

4. Allotissement

- Lot -Construction of two blocks of two classrooms at GS NJInIkeJem.

5. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is open to competent Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and who are not currently excluded from public procurement.

6. Financement

The said works shall be financed as per the programmed budget of the 2019 Public Investment Budget (RIB 2019) of the Republic of Cameroon under the Ministry of Basic Education as signed to the Mayor of Belo Council

7. Consultation du Dossier

The Tender documents may be consulted and obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority (Service in charge of the award of contracts) during working hours at Belo Council.

S/N	Subject	Locality	Bid Bond	Tender fee
1	Construction of two (02) blocks of two classrooms at GS Njinikejem	Njinikejem	720,000 fcfa	72 000

8. Acquisition du Dossier

The Tender file may be obtained from Belo Council as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of Seventy two thousand (72,000) CFA francs, payable at the Belo Council Treasury against a receipt. Such receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

11) SUBMISSION OF BIDS: Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in seven (07) copies, that is one (01) original and six (06) copies labelled as such. These shall be submitted in one external envelope - sealed, containing three (3) internal envelopes, that is, Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical file and Envelope C: Financial file. The sealed external envelope shall bear no information about the company and shall reach Belo Council. Service of Public Contracts, not later than the **24/05/2019 at 10:00am local time** and note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic. The sealed pack shall bear the following inscriptions:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE No.
001/ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019, OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) BLOCKS OF TWO
CLASSROOMS AT GS NJINIKEJEM, BELO SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.**

(To be opened only during the bids opening session)

10. Delai de Livraison

The maximum deadline for the execution provided for by the Contracting Authority shall be three months (90 calendar days) with effect from date of notification of the Administrative Order to start works.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of finance - the list of which is found in document No. 12 of the Tender File, whose amount is Seven Hundred and twenty thousands FCFA (720,000) francs CFA, and valid for thirty (30) days beyond the deadline of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

At the risk of being rejected, only originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of this Invitation to Tender. They must not be more than three (3) months old as at the date of submission of bids or must not be established before the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance and valid for a period of thirty days shall be rejected.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase, in the conference hall of Belo Council, on **24/05/2019 at 11:00am**. Only bidders or their authorized representatives, having a perfect knowledge of the file may attend the bids opening session. Any bid which shall not comply with the requirements of the Tender File shall be rejected.

14. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated in three (03) steps:

> 1st Step: Verification of the conformity of the Administrative file; > 2nd step: Evaluation of the technical file;

> 3rd Step: Analyses of the financial file. The criteria of evaluation are the following

- Eliminatorv criteria

Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible Especially the lack of the provisional Guarantee;
- False declaration or falsified documents.

- Technical File

- Incomplete or non compliant documents:
- False declaration, forged or scanned documents;
- Non existence in the technical file of the rubric "organization, methodology and planning;
- Absence of the prefinancing capacity of at least four Million five hundred thousand FCFA (4 500 000 FCFA);
- Technical assessment mark lower than 80% of "YES". 14.13- Financial Offer
- Incomplete financial Offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of breakdown price;
- Modification of the model breakdown unit price.

A. Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines

No	CRITERIA	MARKS
1	General presentation	YES/NO
2	Quality of the personne	YES/NO
3	Execution Methodology	YES/NO
4	Equipment	YES/NO
5	Prefinancing capacity	YES/NO
6	References of the bidde	YES/NO
7	Report of site visit with photos	YES/NO

- Special Technical Clauses initialed in all pages,dated,stamped and signed on the last page;
- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, dated stamped and signed on the last page.

15. Attribution

Ttie evaluation will bedone in a purely binary manner - (yes) or(no). The contract shall beawarded tothe bidder who would have obtained a minimum technical score of 80% in the essential criteria and 100% in the eliminatory criteria, taken in to consideration and who would have proposed a bid with the lowest amount, in conformity with the regulations of the tender documents, (see article 99 (a) ofthe new Public Contracts Code)

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their offers for a period of sixty (60) days from the last date of the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for 60 (sixty) days with effect from their submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Additional (supplementary) technical information may be obtained every day during working hours from the service of Award of Contracts at Belo Council.

BAMENDA le 29 Avril 2019

Le MAYOR

TEFU AWONSANG Emmanuel

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONOI^1BISIGPM9I2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AUMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE DU LYCEE DE BOUU,ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM^ REGION DE L'ESTFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement public 2019, le Préfet du Département du LOM ET DJEREM, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation du projet d'alimentation en énergie solaire au Lycée de BOULI dans l'Arrondissement de Betaré-Oya, Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

L'installafion de l'énergie solaire au Lycée de BOULI

3. Cout Prévisionnel

Vingt millions

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Imputation 53 25 56 12 11 22 42.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables a la Préfecture de Bertoua, au Secrétariat du Préfet du Département du LOM et DJEREM tel : 222 24 16 77 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Préfecture de BERTOUA Tél : 222 24 16 77 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Trésorerie Générale de Bertoua d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA. Cette quittance de versement sera jointe au dossier de soumission.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat du Préfet du Département du LOM et DJEREM, au plus tard le 04 JUIN 2019 à 13 heures, heure locale avec la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/B15/SIGAMP/2019 du 03 MAI 2019
en procédure d'urgence pour les travaux d'alimentation en énergie soiaire
au Lycée de BOULI
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission en cours de validité des, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant de la caution est de 400 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, aura lieu le 04 JUIN 2019 à 14 heures, à la salle de conférences de la Préfecture de Bertoua par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à la phase suivante de l'évaluation de l'offre. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures ciaprès : puissance des modules, capacité des batteries, courant du régulateur, puissance de l'onduleur, puissance des lampes ;
- Absence d'un rapport de visite de site conforme ;
- Note technique inférieure à 80/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de BERTOUA (Secrétariat Particulier)

BERTOUA le 3 Mai 2019

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

COMMUNE DE NJIKWA

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE" NO. 02/ONIT/NCITB/2019 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE IN NJIKWA SUB-DIVISION. FUNDING : FIB MINDDEVEL 2019 LOT NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE : SINGLE CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE 28 000 000FA F 560 000CFA F 40 000CFA F

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Njikwa Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, emergency procedure FOR THE

CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE IN NJIKWA SUB-DIVISION, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION

2. Consistance des prestations

Preparatory works (studies, Transportation-Site installation) Construction of spring catchment and rehabilitation of storage tank Supply and laying piping network with all its plumbing accessories Putting in place environmental mitigation measures Putting in place project sustainability measures

3. Cout Prévisionnel

Lot	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
SINGLE	CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE	28 000 000FA F	560 000CFA F	40 000CFA F

4. Allotissement

It is a single lot.

- SINGLE LOT: Execution works for the CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE, NJIKWA SUB-DIVISION.

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction, water works and civil engineering in general.

6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget MINDDEVEL 2019.

7. Consultation du Dossier

The tender file maybe consulted at the Njikwa Council (Council Development Officer) during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file maybe acquired from the Njikwa Council upon presentation of anon refundable treasury receipt of 40000 (forty thousand) FCFA. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

> Envelope A containing the administrative documents (Volume1);

> Envelope B containing the technical offer (Volume2);

>Envelope C containing the financial offer(Volume3).

The three volumes shall then been closed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

8 .Submission of the tender file

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at Njikwa Council not later than **14th May 2019 at 10 a.m. local** time and Should carry the inscription:

"Open National Invitation to Tender, Emergency Procedure"

NO. 02/ONIT/NCITB/2019 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF THE BASSA WATER CATCHMENT AND EXTENSION OF PIPELINE AND STAND TAPS TO THE ENTIRE VILLAGE IN NJIKWA SUB-DIVISION.

«To be opened only during the bid opening session»

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of 560 000(Five hundred and sixty thousand) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three(03)months and must be valid during the bid opening session.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30(thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **14th May 2019 at 11 a.m.** in the Conference Hall of the Njikwa Council by the competent tender's board.

Only bidders may attend or duly represented by a person of their choice, who has full Knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- > 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- > 2nd step: Evaluation of the technical file;
- > 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

Eliminatory criteria

- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Any company having a 2018 project, notified to commence in 2018 and which has not yet commenced;
- False declaration or falsified documents.

- Technical file



- Incomplete or non-compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Nonexistence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »
- Absence of the Prefinancing capacity of at least seven million, (7,000 000) CFAF.
- Any company having a 2018 project, notified to commence in 2018 and which has not yet commenced;
- Technical assessment mark lower than 80% of «Yes».

- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non complaint documents;
- Omission of quantified unit Price in the financial offer;
- Absence of breakdown price.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
1	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document	01
2	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
3	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works	03
4	Reference of the enterprise: • Turnover in the past two years; • Experience in road/rural engineering	02
5	Presence of the methodology of work execution	04
6	Presence of the Prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (one hundred and twenty) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Water Resources and Energy for Momo

BAMENDA le 23 Avril 2019

Le MAYOR

ITAMBI Andrew

COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUG/CIPM/AI/2019 DU 18/04/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION TYPE LAGUNAGE A GAROUA(PHASE L)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
MINDHU

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux d'assainissement du camp Sic de Roumdé -Adjia à Garoua, Le Délégué du Gouverneur

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- l'enlèvement et l'élimination de la végétation existante sur le terrain ;
- le décapage sous l'emprise des lagunes et ouvrages annexes, et stockage de la terre végétale ;
- le creusement des bassins ;
- le nivellement du site ;
- la construction de deux bassins anaérobies en béton armé ;
- les travaux d'étanchéité des fonds de bassins (1 bassin facultatif et 2 bassins de maturation) en argile compactée et en béton armé ;
- la construction des ouvrages de dégrillage et dessablage ;
- la construction d'un local technique et d'une guérite ;
- la construction des clôtures et portails d'entrée destinés à la protection de l'ensemble des installations ;
- la pose des canalisations entre les bassins ;
- la construction des regards ;
- la construction d'un canal venturi ;
- et toutes sujétions de mise en route.

3. Cout Prévisionnel

Phase 1; Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : cent soixante deux millions {162 000 000) Francs TTC ;

4. Allotissement

Les travaux sont effectués en un lot unique à savoir : phase 1 pour l'année 2019

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises retenues après la prè-qualification

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbaine de l'exercice 2019 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire Chapitre 38/programme 497/action 1.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis au secrétariat général à la Communauté Urbaine de Garoua. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable auprès du Receveur de la Communauté Urbaine.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis au secrétariat général à la Communauté Urbaine de Garoua. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable auprès du Receveur de la Communauté Urbaine.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua au plus tard le 24 mai 2019 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AOR/CUG/CIPM-CUG/AI/2019 DU 18/04/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION TYPE LAGUNAGE A GAROUA (phase I)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à cinq (5) mois pour la phase I

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé à : ? Phase I : trois millions deux cent quarante mille (3 240 000) francs CFA. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un seul temps le 24/05/2019 à 13 heures, heure locale, à la salle des actes de la Communauté Urbaine de Garoua. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

14. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1 Critères éliminatoires

absence de la caution de soumission ,

non régularisation dans un délai de 48 heures de l'une des pièces du dossier administratif jugé

non conforme ;

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- dossier non conforme aux prescriptions du DAO ;

- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié;

- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 80% d'éléments positifs.

- omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

absence de la déclaration sur l'honneur sur la non existence d'un chantier abandonné.

- absence d'un expert en traitement des eaux, au moins {Bac+5} ayant fait des faits au moins deux publications dans les techniques de gestion des déchets urbains (déchets solide ou liquides) et ayant au moins dix (10) années d'expérience générale.

• capacité finance de quatre vingt millions (80 000 000) francs CFA.

Critères essentiels

Situation financière :

- Avoir un chiffre d'affaires moyen de travaux d'un montant de deux cent millions (200 000 000) FCFA sur les 3 dernières années.

? Phasel :

- Disposer de facilités de crédit et de financement autre que l'avance de démarrage d'un montant de cent dix millions (110 000 000) FCFA.

Expérience:

Avoir réalisé au moins deux (02) projets de nature et de montant similaire au cours des cinq (05) dernières années

Personnels :

- Un conducteur des travaux, Ingénieur Génie Civil ou Génie Rural (Bac+5) inscrit à IONIGC/ONIGR ; ayant au moins dix (10) années d'expérience générale. Il devra avoir pris par à au moins deux (02) projets de nature similaire

- Un chef de chantier, technicien supérieur de Génie Civil (Bac+3) ayant au moins 5 années d'expérience générale. Il devra avoir pris part à au moins un (01) projet de nature similaire ;

- Un environnementaliste, (Bac+3) ayant au moins 5 années d'expérience générale. Il devra avoir pris part à au moins un (01) projet de nature similaire ;

- Un géotechnicien, {Bac+3} ayant au moins 5 années d'expérience générale, il devra avoir pris part à au moins un (01) projet de nature similaire ;

- Un expert en traitement des eaux, (Bac+5) ayant au moins 5 années d'expérience générale. Il devra avoir pris par à au moins un (01) projet de nature similaire ;

Matériels:

Disposer en propriété ou en location : une (01) tractopelle, un (01) compacteur vibrant, deux (02) camions bennes ($Cu > 5 m^3$), une (01) bétonnière; Les détails des critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement

Particulier de L'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante, et remplissant les capacités techniques et administratives requises

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Communauté Urbaine ou à la Délégation Régionale de l'Habitat et du Développement Urbain.

«Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants; 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

GAROUA le 18 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

AHMADOU ELHADJI BOUBA

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-TOK/CIPM-AI/2019 DU 22/04/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATRE (04) FORAGES
PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE,
DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP 2019 et du Budget d'Investissement 2019 de la commune de Tokombéré, le **Maire de la Commune de TOKOMBERE** (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

LOT 1 : OUGDA-CHETIMA et Paroisse St Joseph de Tokombéré

LOT 2 : GADABAK et MAMBEZA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation d'un forage et la pose d'une pompe à motricité humaine et la superstructure.

Les travaux comprennent :

- Les études d'implantation
- Installation de chantier ;
- Construction d'un forage ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose d'une pompe ;
- Mise en service de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **SEIZE MILLIONS (16 000 000) _**
Francs CFA par lot.

4. Allotissement

LOT 1 : OUGDA-CHETIMA et Paroisse St Joseph de Tokombéré

LOT 2 : GADABAK et MAMBEZA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des ouvrages d'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

LOT 1 : BIP 2019 ;

LOT 2 : Budget de la Commune de TOKOMBERE, Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Commune de TOKOMBERE**, Cellule d'Appui au lancement des offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commune de TOKOMBERE**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de **TRENTE MILLE (30 000)** francs CFA payable à la recette municipale de TOKOMBERE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Commune de TOKOMBERE**, Cellule d'Appui au lancement des appel offres, au plus tard le **14/05/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-TOK/SG/CIPM/AI/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

LOT 1 : OUGDA-CHETIMA et Paroisse St Joseph de Tokombéré

LOT 2 : GADABAK et MAMBEZA

Financement :

LOT 1 : BIP 2019 ;

LOT 2 : Budget de la Commune de TOKOMBERE, Exercice 2019

IMPUTATION : 220-150

Délai d'exécution : DEUX (02) MOIS

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **DEUX (02) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 320 000 (Trois cent vingt mille) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute -offre incomplète conformément --aux prescriptions -du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 14/05/2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la **Commune de TOKOMBERE**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans le domaine hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Seize Millions (16 000 000) de Francs CFA**
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation d'ouvrage hydraulique ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- ~~f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.~~

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Maire de la Commune de TOKOMBERE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme aux conditions d'exécution. **10 critères** d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la Commune de TOKOMBERE**, téléphone 699658197 email : ; BP : 62 **MORA**

TOKOMBERE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°47/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 30-04-2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES POUR LE RENFORCEMENT AU SUIVI DES CHANTIERS POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 36 470 04 34 00 10 22 80

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 36 470 04 34 00 10 22 80

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2019, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la fourniture de véhicules pick-up double cabine 4 x 4 de caractéristiques telles que décrites dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel total de deux cent cinquante millions CFA (250 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en deux (02) lots comme suit :

Lot	Désignation	Montant prévisionnel T.T.C. (F CFA)	Délai de livraison
Lot 1	Acquisition de sept (07) véhicules pick-up 4 x 4 double cabine destinés au Ministère des Travaux Publics	194 440 000	30 jours
Lot 2	Acquisition de deux (02) véhicules pick-up 4 x 4 double cabine destinés au Ministère des Travaux Publics	55 560 000	30 jours

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du MINTP, Exercice 2019, Imputation : 53 36 470 04 34 00 10 22 80,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats / Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats / Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada au plus tard le 30-05-2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°47/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 30-04-2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION des VEHICULES POUR LE RENFORCEMENT AU SUIVI DES
CHANTIERS POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.
FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019.
IMPUTATION : 53 36 470 04 34 00 10 22 80.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances et de montant respectivement de trois millions cent mille (3 100 000) Francs CFA pour le Lot 1 et de neuf cent mille (900 000) Francs CFA pour le Lot 2.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

N.B : En cas de soumission pour plusieurs lots, l'entreprise devra fournir l'ensemble des deux cautions.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 30-05-2019 à dès 12 heures dans la salle des réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

1) Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

2) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des prestations ;
- L'autorisation du fabricant, du concessionnaire ou du représentant du fabricant agréé pour commercialiser les fournitures;
- Le prospectus et la fiches techniques du fabricant ;
- Une capacité financière d'un montant d'au moins égale à cinquante pourcent (50%) de la soumission par lot, établie par une banque de 1er ordre,
- Non respect de toutes les caractéristiques techniques majeures des véhicules dont la liste figure à la Pièce No5 du DAO « Descriptif de la fourniture » ;

3) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- Le sous – détail des prix unitaires quantifiés paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié.

4) Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

5) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels;

*. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation sur 01 critère ;
- Planning de livraison sur 01 critère ;
- Garantie sur 03 critères ;
- Service après-vente sur 01 critère ;
- Références du soumissionnaire sur 01 critère ;

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante. Une entreprise peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats / Cellule Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BELO

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO. 001 /ONIT/MINDDEVEUBC/BCITB/2019, OF 29/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) BLOCKS OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS NJINIKJEM IN BELO SUB DIVISION BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2019 state budget, the State of Cameroon represented by the Mayor of Belo Council hereby launches an open national invitation to tender for the construction of two blocks of two(02) classrooms at GS Njinikjem in Belo Sub division, Boyo Division, North West Region.

2. Nature of services

Work to be done consists of:

- > Preparatory works
- > Earth works
- > Foundation
- > Masonry Works (elevation)
- > Roof works
- > Joinery/Metals
- > Electricity
- > Painting
- > External works
- > Environmental Protection,

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is Thirty sixmillion (36,000,000) fcfa

4. allotment

Lot - Construction of a block of two classrooms at GTC Kimbl.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender Is open to competent Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and who are not currently excluded from public procurement

6. Financing

The said works shall be financed as per the programmed budget of the 2019 Public Investment Budget (RIB 2019) of the Republic of Cameroon under the Ministry of Secondary Education assigned to the Senior Divisional Officer for Boyo

7. Consultation of tender file

The Tender documents may be consulted and obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority (Service in charge of the award of contracts) during working hours at the Senior Divisional Office Fundong, Boyo Division.

S/N	Subject	Locality	Bid Bond	Tender fee
-----	---------	----------	----------	------------

1	Construction of a block of two classrooms at GTC Kimbi	Kimbi-Bum	440,000 fcfa	44 000fcfa
---	--	-----------	--------------	------------

8. Acquisition of tender file

Tender file may be obtained from the Senior Divisional Office Fundong as soon as this notice is published against payment of a non-refrindable sum of Forty four thousand (44,000) CFA francs, payable at the BOYO Divisional Treasury. Such receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Submission of bids

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) copies, that is one (01) original and six (06) copies labelled as such. These shall be submitted in one external envelope - sealed, containing three (3) internal envelopes, that is. Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical file and Envelope C; Financial file. The sealed external envelope shall bear no information about the company and shall reach the Senior Divisional Office. Service of Public Contracts, not later than the **08/05/2019 at 10:00am prompt local time** and note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic. The sealed pack shall bear the following inscriptions;

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE No.

001/ONIT/MINAT/SDO/FUNDONG/DTB/2019, OF 18/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GTC KIMBI, BUM SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION

(To be opened only during the bids opening session)

10. Delivery deadline

The maximum deadline for the execution provided for by the Contracting Authority shall be three months (90 calendar days) with effect from date of notification of the Administrative Order to start works.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of finance - the list of which is found in document No.12 of the Tender File, whose amount is Four Hundred and forty thousands FCFA (440,000) francs CFA, and valid for thirty (30) days beyond the deadline of validity of bids.

12. Admissibility of bids

At the risk of being rejected, only originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of this Invitation to Tender. They must not be more than three (3) months old as at the date of submission of bids or must not be established before the signature of the tender notice. Any Bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister In charge of Finance and valid for a period of thirty days shall be rejected.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. In the conference hall of the Senior Divisional Office Fundong, on **08/05/2019 at 11:00am prompt**. Only bidders or their authorized representatives, having a perfect knowledge of the file may attend the bids opening session. Any bid which shall not comply with the requirements of the Tender File shall be rejected.

14. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated in three (03) steps:

> 1st Step: Verification of the conformity of the Administrative file;

> 2nd step: Evaluation of the technical file;

> 3rd Step Analyses of the financial file.

The criteria of evaluation are the following;

- Eliminary criteria

- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional Guarantee;

- False declaration or falsified documents,

-Technical File

- Incomplete or non complaint documents;

- False declaration, forged or scanned documents;

- Nonexistence in the technical file of the rubric "organization, methodology and planning;

- Absence of the Prefinancing capacity of at least five Million five hundred thousand FCFA (5 500 000FCFA);

- Technical assessment mark lower than 80% of "YES".

- Financial Offer

- Incomplete financial Offer;

- Non-compliant documents;

- Omission of quantified unit price in the financial offer;

- Absence of breakdown price;

- Modification of the model breakdown unit price.

A. Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines

N°	CRITERIA	MARKS
1	General presentation YES/NO	YES/NO
2	Quality of the personnel YES/NO	YES/NO
3	Execution Methodology YES/NO	YES/NO

4	Equipment YES/NO	YES/NO
5	Prefinancing capacity YES/NO	YES/NO
6	References of the bidder YES/NO	YES/NO
7	Attestation and report of site visit	YES/NO

- Special Technical Clauses initialed in all the pages, dated, stamped and signed on the last page;
- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, dated stamped and signed on the last page.

15. Award

The evaluation will be done in a purely binary manner - (yes) or (no). The contract shall be awarded to the bidder who would have obtained a minimum technical score of 80% in the essential criteria and 100% In the eliminatory criteria, taken into consideration and who would have proposed a bid with the lowest amount, in conformity with the regulations of the tender documents.(see article 33 of the Public Contracts Code).

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for a period of ninety days (90) days from the last date of the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for 120 (one hundred and twenty) days with effect from their submission deadline.

17. Complementary information

Additional (supplementary) technical information may be obtained every day during working hours from the service of Award of Contracts at the Senior Divisional Office Fundong.

BAMENDA le 9 Mai 2019

Le MAYOR

TEFU AWONSANG Emmanuel

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AAONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 22/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE GERE-KOUTSOK, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019.
IMPUTATION : 53 15 197 01 641372 2222

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641372 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP DE GERE-KOUTSOK dans la Commune de Tokombéré, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de : **Seize Millions Cinq cent mille (16 500 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2019,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze Mille Francs (15. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré / Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **14/05/2019** à **10** heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 010 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019

DU 22/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE GERE-KOUTSOK DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019

IMPUTATION : 53 15 197 01 641372 2222

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 330 000 (Trois cent trente mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute - offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **14/05/2019** à **11 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence caution de soumission;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- d) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;



- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré**.

TOKOMBERE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE NJIKWA

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE" N° 03/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S. BAKO, NJIKWA SUB DIVISION, MOMO DIVISION. FUNDING : PIB MINEDUB 2019 LOT: NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE SINGLE G.S. BAKO 18 000 000CFAF 360 000CFA F 40 000 CFA F

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Mayor of Njikwa Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, emergency procedure FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS ING.S.BAKO, NJIKWA SUB DIVISION, MOMO DIVISION.

2. Nature of services

The works include the following:

- Preparatory works;
- Earth works;
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works;
- Metallic works;
- Electricity works;
- Painting;
- Surface drainage.

3. Estimated cost

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file
SINGLE	G.S. BAKO	18 000 000CFAF	360 000CFA F	40 000 CFA F

4. allotment

It is a single lot.

). Construction of A block of Two Classrooms in G.S. BAKO, Njikwa Sub-Division

5. Participation and origin

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business Concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

6. Financing

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget MINEDUB 2019

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted at the Njikwa Council office during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition of tender file

The tender file maybe acquired from the Njikwa Council office upon presentation of anon Refundable treasury receipt of 40000(forty thousand) FCFA. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Submission of bids

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

> Envelope A containing the administrative documents(Volume1);

> Envelope B containing the technical offer (Volume2);

>Envelope C containing the financial offer (Volume3).

The three volumes shall then been closed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six(06)copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Njikwa Council Office not later than **14/05/2019 at 10 a.m.** local time and should carry the inscription:

"Open National Invitation to Tender, Emergency Procedure"

N° 03/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 23/03/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS. BAKO, NJIKWA SUB DIVISION, MOMO DIVISION

«To be opened only during the bid opening session»

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank Approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of 360000 (three hundred sixty thousand) FCFA.

The provisional deposit shall be automatically released notlaterthan30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Admissibility of bids

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

13. Opening of bids

The opening of the bids in one phase shall be done on **14/05/2019 at 11a.m** in the Conference Hall of Njikwa Council by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Evaluation criteria

Evaluation of the bids

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- > 1st step: Verification of the conformity other administrative file;
- > 2nd step: Evaluation of the technical file;
- > 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

-Eliminatory criteria

- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared

Inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;

- Absence of a document in the administrative file;
- Any company having a 2018 project, notified to commence in 2018 and which has not yet commenced;
- False declaration or falsified documents

- Technical file

- Incomplete or non-complaint documents;

- False declaration, forged or scanned documents;
- Nonexistence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »
- Absence of the Prefinancing capacity of at least four million five hundred (4,500 000) CFA F.
- Any company having a 2018 project, notified to commence in 2018 and which has not yet commenced;
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non-compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
1	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document	01
2	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
3	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works	03
4	Reference of the enterprise: • Turnover in the past two years; • Experience in road/rural engineering	02
5	Presence of the methodology of work execution	04
6	Presence of the Prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (one hundred and twenty) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo

BAMENDA le 24 Avril 2019

Le MAYOR

ITAMBI Andrew

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 08/05/2019 POUR
L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ET MATERIEL POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN
REGIEFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'équipement et de matériel pour l'entretien des espaces verts en régie.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement en la fourniture d'équipements et de matériels pour l'entretien des espaces verts en régie d'une part et d'autre part, des pièces de rechange pour l'entretien des débroussailleuses et tronçonneuses à la Communauté Urbaine de Douala, telle que détaillée ci-dessous :

- La fourniture du petit matériel (pelles, machettes, râteaux, fourches, sécateurs...);
- Le matériel pour élagage et abattage d'arbres ;
- Matériel pour entretien des haies de fleur ;
- Le matériel pour désherbage ;
- Les EPI (Équipement de Protection Individuelle) uniformes, gants, bottes, chaussures de sécurité... ;
- Pièces de rechange pour débroussailleuses et tronçonneuses ;
- Les équipements de suivi et de surveillance.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les fournitures sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais à même de fournir ce type de prestation.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, à la Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 243 42 69 50 – Douala – Cameroun, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 243 42 69 50 – Douala – Cameroun, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville au plus tard le **11/06/2019 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 08/05/2019
POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS ET DE MATERIELS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN
RÉGIE
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de **90 jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **11/06/2019 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après le dépouillement,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-respect de deux (02) critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Non-conformité du modèle de soumission.
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires **OUI / NON** ;
- Accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières **OUI / NON** ;
- Références du soumissionnaire **OUI / NON** ;
- Garantie des pièces **OUI / NON**

NB : Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Salubrité Publique et du Patrimoine ou à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. / Fax : (237) 243 43 30 90 – Douala – Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr.

Additif à l'appel d'offre

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

DOUALA le 8 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AAONO/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 22/04 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE EN FORME DE H A MADA MASSIF, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019 EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 27 351 01 641372 2221**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641372 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'investissement public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Tokombéré, (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré (CSI) en forme de H à MADA-MASSIF, Arrondissement de Tokombéré ; Département du Mayo-Sava ; Région de l'Extrême-Nord :

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préliminaires ;
- Les fondations;
- Béton armé et élévation ;
- Maçonnerie;
- Enduit – chape et divers ;
- Faux plafond ;
- Revêtement scellé ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture – vitrerie ;
- Electricité ;
- Fluides

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises agréées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Batiments et du Génie-civil

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de l'Investissement Public du MNDDEVEL, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n°**53 27 351 01 641372 2221**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tokombéré, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement d'Appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la Commune, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** auprès de la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, dans l'enceinte des services de la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le **14 mai 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011/AAONO/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 22/04 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE EN FORME DE H A MADA MASSIF, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019

EXERCICE 2019, Imputation : 53 27 351 01 641372 2221

Délai d'exécution : Cinq (05) mois

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maitre d'ouvrage à la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million (1 000 000) de Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif qui doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-prefet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 14/05/2019 à 11 heures** précises dans la salle de délibérations de la Commune de TOKOMBERE, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les bâtiments et Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années supérieur ou égale à **cinquante millions (50 000 000)** de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- ~~f) Non satisfaction, au moins à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31)**.~~

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **31** des critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;

Le Maire de la Commune de TOKOMBERE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme aux conditions d'exécution. **Basé sur 12 critères**

16. Durée Validité des Offres

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans l'enceinte des services de la Commune de TOKOMBERE et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava à Mora.

TOKOMBERE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE BELO

TENDER NOTICE OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO 003/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019 OF 08/05/2019, FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY WITH A STEP DOWN 3 PHASE TRANSFORMER PHASE 1 IN ASHING-SHO VILLAGE IN BELO SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2019 Public Investment Budget, the Mayor of Belo Council, Contracting Authority, hereby launches an Opened National Invitation to tender by emergency procedure for the Extension of Electricity with a Step down 3 Phase Transformer Phase 1 in Ashing-Sho Village in Belo Sub Division, Boyo Division, North West Region

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Construction of an MV 3- phase line in 3x34.4mm² Almelec cable
- Construction of an MV/LV single phase line in 1x34.4mm² Almelec & 4x25 Mm² Aluminum Twisted Cables;
- Installation of one control connections with 2x16 mm² Aluminum cable;
- Supply and Installation of one (01) transformer H61-100KVA 30KV/B2 3-phase
- Production and validation
- The Sundry expenses will consist of:

-Clearing and pruning 7m width on each side of the network.

-Transportation of wooden poles, materials and workers.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **50 000 000 FCFA, (FIFTY MILLION)**

4. Allotissement

The work is as follows: The Extension of Electricity with a Step down 3 Phase Transformer Phase 1 in Ashing-Sho Village in Belo Sub Division, Boyo Division, North West Region.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian companies that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2019 Public Investment Budget

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at BELO COUNCIL, Service for Award, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from Belo Council at the Secretariat of the Mayor, as soon as this notice is published against the payment of the sum of **100 000 CFA francs (One Hundred thousand Francs CFA)**, payable at Belo council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted In English or French In 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach Belo Council, Contract Award Service not later than **31/05/2019 at 10:00 am** local time and should carry the inscription:

**« OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N°
003/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2019 OF 08/05/2019, FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY WITH A STEP
DOWN 3 PHASE TRANSFORMER PHASE 1 IN A SHING-SHO VILLAGE IN BELO SUB DIVISION, BOYO
DIVISION, NORTH WEST REGION.**

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is Ninety (90) days

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must Include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate bank establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of **1000 000 CFA (One Million CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the Administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **31/05/2019 at 11: 00AM** local time, in the conference hall of the Belo Council, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows;

Eliminatory criteria

Absence or non-conformity of an element in the administrative file;

Deadline for delivery higher than prescribed;

False declaration or falsified documents;

Absence or Insufficient bid bond;

A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;

Incomplete financial file;

Change of quantity or unit;

Non respect of 37/43 (85%) of essential criteria;

Non completion of any project in the previous years in the North West Region and suspended by MINMAP in 2018

Essential criteria

General presentation of the Tender Files;

Financial capacity;

References of the company in similar achievements;

Quality of the personnel;

Technical organization of the works;

Safety measures on the site;

Logistics;

Attestation and report of site visit;

Special Technical Clauses Initialed in all the pages;

Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 37/43 (85%) of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount. In conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 37/43 (85%) of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical Information may be obtained during working hours from Belo Council.

BAMENDA le 8 Mai 2019

Le MAYOR

TEFU AWONSANG Emmanuel

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS/AONO/JO3/DDEPIA-L/ CDPM /2019 DU 09 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE BATCHENGA, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de construction de la Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des industries animales de Batchenga, dans le Département de la Lékié, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
 Lot 100 : Travaux préliminaires-Etudes,
 Lot 200 : Terrassements,
 Lot 300 : Fondation,
 Lot 400 : Maçonnerie-Elévation,
 Lot 500 : Charpente-couverture-plafond,
 Lot 600 : Menuiserie bois,
 Lot 700 : Electricité,
 Lot 800 : Peinture-vernis,
 Lot 900 : Revêtements,
 Lot 1000: Plomberie-sanitaires,
 Lot 1100: VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA Exercice 2019,

N° LOT	Nature de la prestation	Lieu	Montant Prévisionnel TTC
UNIQUE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE BATCHENGA.	BATCHENGA	30 000 000

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Monatéle ou à la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Lékié, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Monatéle, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Monatéle ou au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée à la Préfecture de Monatéle contre récépissé, au plus tard le **04 Juin 2019 à 14 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 003 bis/AONO/JO3/DDEPIA-L/CDPM/2019 DU 09 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE BATCHENGA, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **600 000 (six cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **04 Juin 2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Préfecture de Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet (Technique ou financier);
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) Omission d'un même prix quantifiés dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;
- iv) Absence de la caution de soumission ;
- v) Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

4- Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) La visite des lieux ;
- vii) La méthodologie ;
- viii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Monatéle, ou à la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Lékié.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le PRÉFET

SIMOU KAMSU Patrick

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 24/05/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET
REHABILITATION DE CPFF, COMMUNE DE TOKOMBÈRE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE
L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINPROFF, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 43 575 04 641372
2202 821**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 43 575 04 641372 2202 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de la clôture (pour un pourtour de 270,4 mètre), et réhabilitation de CPFF, Arrondissement de Tokombéré, Département du MAYO-SAVA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La menuiserie métallique, Bois;
- La peinture- Vitrerie ;
- Electricité

3. Cout Prévisionnel

montant TTC est de **20 000 000 FCA**.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINPROFF, Exercice 2019,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Tokombéré.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de trente mille (**30 000**) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Tokombéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au plus tard le **22/05/2018** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/C-TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 24/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET REHABILITATION DE CPFF DE TOKOMBERE, COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT :BIP MINPROFF, Exercice 2019,

Imputation :53 43 575 04 641372 2202 821

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **22/05/2019** à **11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Tokombéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre sans solvabilité ;
- e) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- a) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur Trente-huit (38).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Tokombéré, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Tokombéré.

TOKOMBERE le 9 Mai 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE MBALMAYO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003
BIS/AONO/J10/CDPM-NS /2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE A ANGONFEME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOMEDZAP
(LOT2) DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public, le Préfet du Département du Nyong et So'o , Autorité Contractante , lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offre National Ouvert N°003 bis/AONO/J10/CDPM-NS /2019 du 09 mai 2019 pour les travaux de construction d'une MINI- Adduction d'eau potable solaire à ANGONFEME dans l'Arrondissement de Ngomedzap (LOT2), Département du Nyong et So'o.

	Désignation du Projet	Financement	Localité	Arrondissement	Cout prévisionnel du projet	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
LOT							
2	Mini-adduction d'eau potable solaire	MINEE	Angonfeme	Ngomedzap	17 000 000	50 000	340 000

2. Consistance des prestations

CONSISTANCE DES TRAVAUX LOT1 et LOT2

- Travaux préliminaire (Etude et implantation)
- Installation du chantier
- Travaux de foration
- Développement pompage d'essai et équipement des forages
- Aménagement de la tête de forage
- Fourniture et pose de la pompe électrique triphasée immergée
- Construction amorces, poutres, local technique, et réservoirs en bombonne
- Fourniture et pose des plaques solaires
- Fourniture et pose d'une pompe solaire
- Installation des robinets
- Fournitures et pose d'un tableau commande, d'un flotteur
- Mise en service des ouvrages
- Formation du personnel
- Fourniture des caisses à outils

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Préfecture de Mbalmayo

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au bureau des marchés publics de la Préfecture de Mbalmayo, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances de Mbalmayo d'une somme non remboursable égale à 50 000 (cinquante mille francs) FCFA représentant les frais d'achat du DAO

La quittance d'achat devra préciser :

- le nom et l'adresse du soumissionnaire.
- le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
- le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au bureau des marchés publics de la Préfecture de Mbalmayo au plus tard **le 10 juin 2019 à 14 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 003 bis/AONO/J10/CDPM -NS/2019 du 09 mai 2019 pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable solaire à Angonfeme dans l'Arrondissement de Ngomedzap (lot 2), Département du Nyong et So'o, **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

8. Délai de Livraison

Trois (03) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra sous peine de rejet de son Offre, joindre aux pièces administratives, une Caution de Soumission ayant une durée de validité minimale de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et égale à 340 000 (trois cent quarante mille) francs CFA lot2.

10. Recevabilité des Offres

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produites en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sera déclarée irrecevable. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou le cas échéant en copies certifiées conformes par le Service émetteur, datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la salle de conférences de la Préfecture de Mbalmayo, **le .10 juin 2019 à partir de 15 Heures précises** par la Commission Départementale de passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.

12. Critères d'évaluation

N°	Critères d'évaluation	
A. CRITERES ELIMINATOIRES		
a) Offres administratives		
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire	
02	Absence de caution	
03	Pièce falsifiée ou non-authentique	
b) Offre technique		
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
02	N'avoir pas réuni au moins 70% des critères	
c) Offre financière		
01	Offre financière incomplète	
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre	
B. CRITERES ESSENTIELS		
01	Présentation et expérience dans les prestations similaires	Oui/ non
02	Matériel de chantier	Oui/ non
03	Personnel (<i>référence et qualification</i>)	Oui/ non
04	Méthodologie (<i>calendrier, délais, planning des travaux</i>)	Oui/ non
05	Chiffre d'affaires ? 15 000 000 fCFA	Oui/ non

13. Attribution

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté une offre administrative conforme pour l'essentiel, une offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et une offre financière conforme après correction la moins disante NB. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès du DDMINEE du Nyong et So'o ou au bureau des marchés Publics de la Préfecture aux numéros suivants :

-659 047 971 / 675 629 378

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption appeler les numéros 673 205 725 / 699 370 748

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002BIS/AONO/CAY6/CIPM/2019 DU 10/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES MATERNELLES (MVOG BETSI, MENDONG 1, BIYEM-ASSI SIC ET BIYEM-ASSI ACCACIA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 : 53 15 196 02 641196 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, (Maitre d'Ouvrage), lance en **procédure d'urgence** pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de certaines écoles maternelles (MVOG BETSI, MENDONG 1, BIYEM-ASSI SIC ET BIYEM-ASSI ACCACIA) dans la Commune d'arrondissement DE Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- les travaux préliminaires ;
- charpente-couverture-plafond couverture ;
- Maçonnerie ;
- les menuiseries bois et métallique ;
- la peinture.

3. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

Arrondissement	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel TTC
Ydé VI	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES MATERNELLES (MVOG BETSI, MENDONG 1, BIYEM-ASSI SIC ET BIYEM-ASSI ACCACIA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE	01	Ecole Maternelle de MVOG-BETSI	5 000 000
			Ecole Maternelle de MENDONG 1	5 000 000
			Ecole Maternelle de BIYEM-ASSI SIC	5 000 000
			Ecole Maternelle de BIYEM-ASSI ACCACIA	7 571 000
TOTAL				22 571 000

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de la République du Cameroun, exercice 2019.

Imputation budgétaire : **53 15 196 02 641196 2222 821**.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Mairie de Yaoundé VI (Etoug-ebe, Eba'a). BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95 à Biyem-Assi.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 (Etoug-ebe, Eba'a), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **rente mille (30 000)** francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposer contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé VI, Secrétariat Général, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 22 31 34 95, au plus tard **le 31 mai 2019**, à 14heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002BIS/AONO/CAY6/CIPM/2019 du 10/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES MATERNELLES (MVOG BETSI, MENDONG 1, BIYEM-ASSI SIC ET BIYEM-ASSI ACCACIA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante un mille quatre cent vingt (451 420)** de francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **31 mai 2019** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à partir de **15 heures**, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

critères éliminatoires :

13.1.1- Pièces administratives

- a) Absence d'une pièce Administrative ;
- b) Pièces Administrative non conformes et non régularisées 48h après l'ouverture des plis ;
- c) Pièce falsifiée (**la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document**).

13.1.2 - Offre technique

- a) Fausse déclaration, document falsifié ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La solvabilité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé VI (Etoug-ebe, Eba'a), Secrétariat général, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 222 31 34 95

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/CAY6/CIPM/2019 DU 10/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE ANGLOPHONE D'ETOUG EBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, lance pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offre National, pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire Anglophone d'ETOUG EBE, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres englobent les tâches suivantes :

- l'installation de chantier, la signalisation, la sécurité du chantier, etc. ;
- les travaux préparatoires (démolition, terrassement, implantations, fouilles...etc.) ;
- les maçonneries (fondations, structure, élévations, enduits...etc.) ;
- la charpente et couverture ;
- les revêtements horizontaux ;
- les menuiseries bois et métal ;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD.

3. Cout Prévisionnel

montant **dix-huit millions (18 000 000) F CFA**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux sociétés spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service technique de la Mairie de Yaoundé VI (Etoug-ebe, Eba'a). BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95 à Etoug Ebe.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 (Etoug-ebe, Eba'a), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposés contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 22 31 34 95, au plus tard **le 31 mai 2019**, à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** »

N° 003BIS/AONO/CAY6/CIPM/2019 du 10/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE ANGLOPHONE D'ETOUG EBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **Cent Cinquante mille (150 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **trois cent soixante Mille (360 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **16 avril 2019** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à partir de **15 heures**, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) offre non conforme
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) absence de l'attestation d'inscription à l'ONIGC du Conducteur des travaux
- 4) absence des actes constitutifs de la société

B. Critères essentiels :

- 1) présentation générale de l'offre ;
- 2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP ;
- 3) organisation, planning, compréhension du projet
- 4) délai d'exécution des travaux ;
- 5) références dans les travaux similaires ;
- 6) personnel d'encadrement;
- 7) matériel de chantier;

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% verra son offre financière examinée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé VI (Etoug-ebe, Eba'a), Service Technique, tel : 694 47 93 99.

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE DEUX (02) SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERTOUA ET BAFOUSSAM EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite de son programme de modernisation de son système de documentation et d'archivage, la Direction Générale de la Caisse nationale de Prévoyance sociale se propose d'aménager et d'équiper deux (02) salles d'archives pour les CPS de Bertoua et Bafoussam en deux (02) lots indépendants.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent essentiellement sur les opérations suivantes:

- **Installation de chantier:** amené et repli des matériels, matériaux, mobilisation du personnel, aménagement d'une baraque, panneau de chantier, production d'un planning...;
- **Maçonnerie :** Exécution de l'ensemble des maçonneries relatives à la démolition d'un mur, au blocage d'une porte (destruction, élévation, crépissage, etc.) ;
- **Menuiserie :** Fourniture et pose de porte double complète (battants métallique et bois) et de grille antivol métallique ;
- **Revêtements scellés :** Fourniture et pose des carreaux grés cérames antidérapants, y compris toutes sujétions ;
- **Peinture :** Fourniture et application de la peinture à eau sur murs et plafond, suivant imprégnation et bicouche de finition, peinture à huile type émail A et verni sur les menuiseries ;
- **Electricité :** Révision du circuit électrique composé de plafonniers, d'interrupteurs, de prises, d'un split ;
- **Equipement :** F&p de rayonnages aux armoires movibloc pour boîtes d'archivage des documents d'épis double faces parfaitement rangée dans la salle qui est visible, permettant d'accélérer la recherche des documents ;
- Travée double mobile de six (06) niveaux de stockage ; longueur totale : 1000x4=4000mm, hauteur minimale disponible : 275mm par niveau, avec parois d'habillage en extrémité de meuble, profondeur : 740mm, double-face équipée de voiles de fond, échelles avec perforation minimale de 30mm permettant un réglage fin de la position des tablettes ; éclairage incorporé dans le système, avec portes battantes à l'extrémité et fermetures sécurisées à clefs.
- **Autres :** Production des plans de recollement, nettoyage du site et transport des déchets à la décharge publique, réception des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- FCFA HTT 24 040 435 (vingt-quatre millions quarante mille quatre cent trente-cinq) pour le lot 1 ;
- FCFA HTT 24 176 339 (vingt-quatre millions cent soixante-seize mille trois cent trente-neuf) pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis. - lot 1 : Aménagement et équipement d'une salle d'archives au CPS de Bertoua ; - lot 2 : Aménagement et équipement d'une salle d'archives au CPS de Bafoussam. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots à condition de présenter deux (02) équipes distinctes.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ou Groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine du génie-civil ou du génie-mécanique et ayant une équipe technique compétente et expérimentée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget programme de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale 2018-2022 de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n°7-2D2206 conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble CNPS, place de l'indépendance, dès publication du présent Avis sur le site WEB de la CNPS (www.cnps.gov.be)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 60 000 (soixante mille)** dans le Compte Spécial CNPSn° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **29 mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°.023/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 mai 2019

POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE DEUX (02) SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERTOUA ET BAFOUSSAM, EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et la COBAC et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres dont le montant est de:

-Lot 1 : 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) FCFA

-Lot 2 : 483 000 (quatre cent quatre-vingt-trois mille) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 mai 2019 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^{ème} étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

JDM n° 1802 du 9 Mai 2019

Page 99 sur 241

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail: pridesoft@armp.cm

10/05/2019



Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
 Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, à sa demande le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé) ;
 Absence de l'original de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
 Absence de la déclaration de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'Ouvrage ou son Représentant et le soumissionnaire ;
 Absence d'agrément ;
 Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
 Non validation d'au moins 70% des critères d'évaluation ;
 Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE ou la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre • reliure en spirale, • mise en forme du document, • ordonnancement des différentes parties du document, • intercalaires en couleur		
2	Références de l'entreprise • Justifier des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 8 000 000 (huit millions) par lot.		
3	Capacité de financement • Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque ou un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances et la COBAC pour un montant supérieur ou égal à FCFA 8 000 000 (huit millions) pour chaque lot.		
4	Conformité aux normes HQSE • Justifier des équipements de protection des travailleurs		

5	Qualification et Expérience du personnel clé pour chaque lot: ● Chef de projet : - Technicien supérieur de Génie Civil ou Génie Mécanique (Bac +2 ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années ● Conducteur des travaux : - Technicien de Génie Civil ou Génie Mécanique (Bac ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années.		
6	Les preuves d'acceptation des conditions du Marché ● CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page, suivi de la mention « lu et approuvé » ● CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page, suivi de la mention « lu et approuvé »		
7	Planning et délai ● Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant à ● Délai ? 06 mois pour chaque lot.		
8	Méthodologie et organisation ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ● Approche organisationnelle des équipes du travail.		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- Présenté l'offre administrative conforme ;
- Validé au moins 70% des critères d'évaluation de l'offre technique ;
- Présenté la proposition financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite du site

Pour mémoire.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 sis à l'immeuble-siège de la CNPS.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/B15/SIGAMP/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PERCEPTION DE GAROUA-BOULAÏ, ARRONDISSEMENT DE GAROUA-BOULAÏ, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Préfet du Département du Lom et Djerem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la Perception de Garoua-Boulaï, dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment ;

1. Travaux préparatoires ;
2. Terrassement ;
3. Fondations ;
4. Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
5. Charpente - Couverture, Bardage
6. Menuiserie Métallique, Menuiserie Bois ;
7. Electricité, Plomberie et sanitaire ;
8. Peinture, Carrelage ;
9. Aménagements - VRD ;

3. Cout Prévisionnel

quatre vingt dix millions) Francs CFA TTC

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2019, pour un montant prévisionnel de 90 000 000 (quatre vingt dix millions) Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (100 000) francs CFA. payable à la Trésorerie Générale de Bertoua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (100 000) francs CFA. payable à la Trésorerie Générale de Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem Maître d'Ouvrage, au plus tard le 04 JUIN 2019 à 13H00 heures précises et devra porter la mention suivante :

- APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°07/AONO/B15/SIGAMPAD/2019 DU 03 MAI 2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PERCEPTION DE
GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT -

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès au site. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué. Le délai contractuel est celui proposé dans l'offre du Cocontractant.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 1 800 000 (un million huit cent mille) F CFA délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission. Ladite caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure iimites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle de conférences des services du Préfet du Lom et Djerem, Maître d'Ouvrage, ie 04 JUIN 2019 2019 à 14 heures 00 précises, par ta Commission Départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation**a- Offre administrative**

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Pièce falsifiée ;
3. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48h réglementaire ;

b- Offre technique

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification,

c- Offre financière

1. Absence dans le sous-détail des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
2. Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis, d'un prix d'une tâche quantifiée.

15. Attribution

Moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de la Préfecture de Bertoua. tél. : 222 2416 77.-

BERTOUA le 3 Mai 2019

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/A0NO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION GENERALE, DE CLIMATISATION, DE CONSTRUCTION D'UNE GUERITE ARRIERE, D'UNE SALLE D'ARCHIVES, D'UN MAGASIN ET D'UNE CASE DE PASSAGE (DEUX APPARTEMENTS) AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE SANGMELIMA EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet les travaux d'électrification générale, de climatisation, de construction d'une guérite arrière, d'une salle d'archives, d'un magasin et d'une case de passage (deux appartements) au Centre de Prévoyance Sociale de Sangmelima en deux (02) lots indépendants se présentant comme suit :

- Lot n°1 : Travaux d'électrification générale et de climatisation au CPS de Sangmélina ;
- Lot n°2 : Construction d'une guérite arrière, d'une salle d'archives, d'un magasin et d'une case de passage (02 appartements) au CPS de Sangmélina.

La nature des travaux à effectuer, leur nombre et leurs dimensions ayant été donnés dans le devis quantitatif et estimatif, il convient cependant de signaler que cette description n'a pas un caractère limitatif et que, l'entreprise adjudicataire devra exécuter comme étant prévu dans son prix sans exception ni réserve, tous les travaux indispensables pour l'achèvement de ses ouvrages dans les règles de l'art. En conséquence, cette dernière ne pourra jamais arguer que les erreurs ou omissions aux devis puissent dispenser les travaux de son corps d'état, ou fassent l'objet d'un supplément de prix.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de la présente consultation portent essentiellement sur :

Travaux préalables

la réalisation des liaisons respectives suivant plan composées des câbles et autres fileries, y compris toutes sujétions ;

Climatisation :

-la réalisation d'une prise de terre, type patte d'oie, composée de quatre piquets cuivre de 2m, 10m de câble nu torsadé 29mm², cosses, barrette de coupure, y compris toutes sujétions de raccordement du câble protégé v/j au coffret de protection électrique ;

-le câblage du coffret électrique, y compris toutes sujétions de filerie, d'amélioration de la séparation des circuits, d'équilibrage des phases, de connexion et de réalisation du schéma d'exploitation ;

-la fourniture et la pose des équipements et protections et départs de lignes, y compris toutes sujétions de fixation et de connexion ;

-le coffret Pragma Evolution en saillie 3 rangées de 24 modules 600/550/144, avec porte transparente et plastrons, y compris toutes sujétions d'accessoires ; la fourniture et la pose de dix (10) appareils de climatisation individuels écologiques type split system 2,25CV (410A) avec protections électriques de proximité et télécommandes, y compris toutes sujétions de raccordement

-la fourniture et la pose de deux (02) armoires frigorifiques (split system) écologiques (410A) 5CV avec protections électriques de proximité et télécommandes, y compris toutes sujétions de fixation et de raccordement ;

la réalisation des liaisons y afférentes suivant plan composées des câbles et autres fileries, y compris toutes sujétions.

POUR LE LOT 2 :

Travaux préalables

l'installation de chantier, les plannings et plans d'exécution et de recollement, l'amenée et le repli des matériels, outillages et matériaux, y compris toutes sujétions ;

-la baraque provisoire de chantier et échafaudages, y compris toutes sujétions ; la mobilisation du personnel équipé d'EPI, la signalisation et le balisage des zones de travail, le panneau de chantier, le gardiennage et l'assurance, le nettoyage général et l'évacuation des gravats à la décharge publique ;

Travaux techniques

Construction du bâtiment 1 (archives/magasin) :

Gros-œuvre : Implantation, déblai, remblai et exécution des maçonneries relatives à la construction de la salle d'archives avec magasin 18,40x10, 10 (semelles, fondation, élévation, poteaux, chaînages haut et bas, linteaux, longrines, poutres, crépissage, dallage soi, etc.) ;

-Toiture : Exécution d'une toiture type charpente bois (bastings et chevrons) avec une couverture en tôles bacs pré-laqué de 6/10 avec gouttières métalliques et descentes, plafond intérieur et terrasses en contreplaqués joints creux, autre plafond extérieur en tôles lisses (y compris solivage en lattes) ;

-Menuiserie : Fourniture et pose des portes et fenêtres métalliques et en bois dur du pays préalablement traité, y compris toutes sujétions ;

-Revêtements scellés : Fourniture et pose des carreaux grés cérames vitrifiés et antidérapants, et faïences, y compris toutes sujétions ;

-Peinture : Fourniture et application de la peinture à eau sur plafonds, murs intérieurs et extérieurs, suivant imprégnation et bicoche de finition, et application de la peinture à huile sur ouvrages métalliques;

Plomberie : Fourniture, pose et mise en oeuvre des équipements et appareillages sanitaires, y compris toutes sujétions d'alimentation et d'évacuation ;

-Electricité : Réalisation des circuits d'éclairage composés de luminaires à grilles duos et simples (LED), de réglettes standards avec tubes à diodes électroluminescentes, hublots et autres appliques sanitaires et des circuits de prises électriques, y compris toutes sujétions de filerie, de fourreautage et d'appareillage de commande et de protections adéquates ;

-Climatisation : Réalisation des circuits de puissance, puis fourniture et pose des appareils de climatisation type split system dans les salles dédiées et les bureaux ;

-Autres : Nettoyage quotidien du site et transport des déchets et gravats à la décharge publique ; Construction du bâtiment 2 (case de passage) ;

-Gros-oeuvre : Implantation, déblai, remblai et exécution des maçonneries relatives à la construction de deux appartement selon plan d'exécution (semelles, fondation, élévation, poteaux, chaînages haut et bas, linteaux, longrines, poutres, crépissage, dallage sol, etc.) ;

Toiture : Exécution d'une toiture type charpente bois (bastings et chevrons) avec une couverture en tôles bacs pré-laqué de 6/10 avec gouttières métalliques et descentes, plafond intérieur et terrasses en contreplaqués joints creux, autre plafond extérieur en tôles lisses (y compris solivage en lattes) ;

-Menuiserie : Fourniture et pose des portes et fenêtres (avec grilles antivols) en alu vitré et en bois dur du pays préalablement traité, y compris toutes sujétions ;

Revêtements scellés : Fourniture et pose des carreaux grés cérames vitrifiés et antidérapants, et faïences, y compris toutes sujétions ;

-Peinture : Fourniture et application de la peinture à eau sur plafonds, murs intérieurs et extérieurs, suivant imprégnation et bicoche de finition, et application de la peinture à huile sur ouvrages métalliques;

-Plomberie : Fourniture, pose et mise en oeuvre des équipements et appareillages sanitaires, y compris toutes sujétions d'alimentation et d'évacuation ;

-Electricité : Réalisation des circuits d'éclairage composés de luminaires à grilles duos et simples (LED), de réglettes standards et projecteurs avec diodes électroluminescentes, hublots et autres appliques sanitaires et des circuits de prises électriques, y compris toutes sujétions de filerie, de fourreautage et d'appareillage de commande et de protections adéquates ;

Autres : Nettoyage quotidien du site et transport des déchets et gravats à la décharge publique ; Construction du bâtiment 3 (guérite) ;

Gros-oeuvre : Implantation, déblai, remblai et exécution des maçonneries relatives à la construction d'une guérite selon plan d'exécution (semelles, fondation, élévation, poteaux, chaînages haut et bas, linteaux, longrines, poutres, crépissage, dallage sol, dalle, etc.) ;

-Menuiserie : Fourniture et pose des portes et fenêtres (avec grilles antivols) en alu vitré et en bois dur du pays préalablement traité, y compris toutes sujétions ;

Peinture : Fourniture et application de la peinture à eau sur plafonds, murs intérieurs et extérieurs, suivant imprégnation et bicoche de finition ;

Electricité : Réalisation des circuits d'éclairage composés de luminaires à grilles simples (LED), de réglettes standards et projecteurs avec diodes électroluminescentes et des circuits de prises électriques, y compris toutes sujétions de filerie, de fourreautage et d'appareillage de commande et de protections adéquates.

Autres : Nettoyage quotidien du site et transport des déchets et gravats à la décharge publique.

Dans tous les cas les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution

4. Affectation

Les prestations seront subdivisées en deux (02) lots repartis ainsi qu'il suit :

Lot n°1 : Travaux d'électrification générale et de climatisation au CPS de Sangmélina ;

Lot n°2 : Construction d'une guérite arrière, d'une salle d'archives, d'un magasin et d'une case de passage (02 appartements) au CPS de Sangmélina.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget programme 2018-2022 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire 72D2206, conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au journal des marchés, sur le site Web de la CNPS à l'adresse WWW.CNPS.CM et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 5ème étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 95 000 (quatre-vingt-quinze mille) francs CFA dans le Compte Spécial au nom de la CNPS n°1003 3052 0707 0070 00003 - 93 ouvert dans les livres de UNITED BANK OF AFRICA (UBA).

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le 29 MAI 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AON0/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 mai 2019
POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION GÉNÉRALE, DE CLIMATISATION, DE CONSTRUCTION D'UNE
GUERITE ARRIÈRE, D'UNE SALLE D'ARCHIVES, D'UN MAGASIN ET D'UNE CASE DE PASSAGE (DEUX
APPARTEMENTS) AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE SANGMELIMA EN DEUX (02) LOTS
INDÉPENDANTS.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les délais objet de la présente opération sont respectivement fixés de manière suivante :

Lot 1 : Trois (03) mois. Lot 2 : Quatre (04) mois.

Lieu d'exécution

Les travaux seront exécutés au Centre de prévoyance sociale de Sangmélima.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et la Cobac et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de :

- FCFA 406 000 (quatre cent six mille) pour le lot 1 ;
- FCFA 1 511 000 (un million cinq cent onze mille) pour le lot 2.

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29 mai 2019 à 14heures 30minutes, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation) Critères éliminatoires

- . Dossier administratif incomplet et non conforme 48 h au-delà de la date d'ouverture des offres
 - . Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier ad (toutefois, à sa demande le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour rendre pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé;
 - . Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - . Absence d'attestation de visite de site contresignée par le Chef de structure de la localité bénéficiaire d soumissionnaire (en original) ;
 - . Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
 - . Non validation d'au moins 70% des critères d'évaluation ;
 - . Absence d'agrément délivré par fa CNPS;
 - . Ne pas être inscrit au registre des fraudeurs de la CNPS ;
 - . Absence de la déclaration et de non abandon et non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs contresignée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire ;
 - Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 5 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).
- La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée
- b) Critères essentiels de qualification**

t~1°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre ● Reliure en spirale ; ● Mise en forme du document ; ● Ordonnancement des différentes parties du document ; ● Intercalaires en couleur		

2	Références générales de l'entreprise ● Justifier des prestations similaires d'un montant au moins égal à FCFA 6 101 895 (six millions cent un mille huit cent quatre-vingt-quinze) pour le lot 1 et FCFA 22 674 645 (vingt-deux millions six cent soixante-quatorze mille six cent quarante-cinq) pour le lot 2 au cours des trois (03) dernières années.	•	
3	Capacité de financement ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 6 101 895 (six millions cent un mille huit cent quatre-vingt-quinze) pour le lot 1 et FCFA 22 674 645 (vingt-deux millions six cent soixante-quatorze mille six cent quarante-cinq) pour le lot 2.		

4	Conformité aux normes HQSE ● Justifier des équipements de protection des travailleurs		
5	Qualification et expérience du personnel clé Pour le lot 1 : ● Chef de projet : - Ingénieur des travaux du génie électrique ou industriel (Bacc+ 3 au moins +03 d'expérience) ; ● Conducteur des travaux : - Technicien Supérieur de génie électrique ou industriel (Bacc+2 au moins +5 ans d'expérience) ; Pour le lot 2 : ● Chef de projet : - Ingénieur des travaux du génie civil (Bacc+ 3 au moins +03 d'expérience) ; ● Conducteur des travaux : - Technicien Supérieur de génie civil, électrique ou industriel (Bacc+2 au moins +5 ans d'expérience) ;		
6	Preuve d'acceptation ● CCAP et CCTP paraphés sur toutes les pages et signés à la dernière page		
7	Planning et Délai ● Planning détaillé correspondant au délai; ● Délai 5. Lot 1 : Trois (03) mois. Lot 2 : Quatre (04) mois.		
8	Méthodologie et organisation ● Présence d'une note méthodologique faisant ressortir l'organisation des travaux ; ● L'emploi de la main d'oeuvre locale ; ● L'approche organisationnelle des équipes de travail.		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des critères essentiels de qualification;
- présenté l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

Visite des sites

Pour mémoire.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés au 9^{ème} étage (porte 903) de l'Immeuble siège de la CNPS, sis place de l'indépendance à l'hippodrome Yaoundé.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MAIRE

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0021/A0NO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet la Construction du Centre de prévoyance sociale de Fouban.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de la présente consultation portent essentiellement sur :

Préalables et opérations de chantier : Installation de chantier, clôture de sécurisation de chantier en matériaux provisoires, baraque avec bureau des réunions, magasin et panneau de chantier, échafaudage ; Notes de calculs, plannings et plans d'exécution et de recollement, amenée et repli des matériels, outillages et matériaux ; Mobilisation du personnel équipé d'EPI, signalisation et balisage des zones de travail, gardiennage et assurance, hygiène et santé (1-ISE), nettoyage général et évacuation des gravats et détritux à la décharge publique ;

Etudes géotechniques et topographiques : Réalisation d'une campagne de reconnaissance des sols, des essais en laboratoire et de l'étude du plan de masse permettant de définir les coupes lithologiques des sols de fondation (vérification du type, de l'état et du positionnement des fondations), de déterminer leur portance (contraintes et tassements admissibles), de définir le niveau des fondations du bâtiment projeté et d'avoir une structure pour les voiries et réseaux divers ; Réalisation des levées topographiques pour ressortir le relief du sol au théodolite de dernière génération ;

Terrassements généraux : Préparation du terrain ; Détermination des côtes des plates-formes de terrassement en fonction des niveaux finis des sols et des voies d'accès ; Constitution et réception des plates-formes, y compris toutes sujétions d'extraction, de chargement, de transport et de déchargement aux lieux de dépôts agréés, sans nuisances pour les riverains et dans le respect des prescriptions environnementales ;

Terrassements complémentaires : Fouilles en puits et rigoles avec excavation jusqu'au bon sol et nivellement, déblai, remblai dans les fouilles, remblai compacté par couches sous dallage et implantation matérialisée par des chaises, jalons, piquets et autres repères à entretenir pendant la période d'exécution du gros-œuvre ;

Infrastructure Maçonneries relatives à la fondation (béton de propreté, semelles, amorces poteaux, élévation en agglomérés bourrés de 20x20x40, longrines, chaînages bas, sable sous dallage, film polyane, dallage, etc.) ;

Superstructure : Maçonneries relatives aux élévations (élévation en agglomérés creux de 15x20x40 et de 10x20x40, poteaux, linteaux, poutres, chaînages hauts, cheneaux, acrotères, enduits sur murs intérieurs et extérieurs, etc.) ;

Charpente/couverture : Exécution d'une toiture type charpente bois (lattes, bastings, et chevrons) avec une couverture en tôles bacs pré-laqué de 6/10 avec naissances et descentes EP, y compris toutes sujétions de pose ;

Étanchéité : Exécution du complexe d'étanchéité avec revêtement type Paxalu AXTER 40 au droit des acrotères et cheneaux, y compris toutes sujétions ;

Faux-plafond bois et staff lisse : Exécution des faux-plafonds intérieurs en contreplaqués joints creux pour ailes et en staff lisse au niveau du hall central, y compris toutes sujétions de solivage, et des faux-plafonds extérieurs en contreplaqués joints creux et tôles lisses ;

Menuiserie bois : Fourniture et pose de tous les ouvrages, portes et fenêtres complètes en bois dur du pays préalablement traité, y compris toutes sujétions d'approvisionnement, de traitement et de quincailleries (paumelles, serrures, etc.) ;

Menuiserie alu-vitrée : Fourniture et pose des ouvrages en alu-vitré suivant spécifications du cadre quantitatif, y compris toutes sujétions d'ossature, huisseries et serrures ;

Menuiserie métallique : Fourniture et pose des ouvrages en métalliques traités suivant spécifications du cadre quantitatif, y compris toutes sujétions ;

Revêtements scellés : Fourniture et pose des carreaux grés cérames émaillés ou vitrifiés suivant les cas, antidérapants et faïences, y compris toutes sujétions de jointement ;

Revêtements souples : Fourniture et application de la peinture suivant spécifications infra sur faux-plafonds, murs intérieurs et extérieurs, autres parties maçonnées, et ouvrages métalliques, suivant imprégnation et bicouche de finition, vernissage ouvrages bois ;

Plomberie/sanitaire : Fourniture, pose et mise en oeuvre des équipements et appareillages sanitaires, y compris

toutes sujétions de tuyauteries adéquates et d'exécution des alimentations en eau et évacuations EU et EV ; réalisation des unités d'assainissement ; Acquisition et pose d'un surpresseur ;

Electricité générale : Réalisation des circuits d'éclairage composés de luminaires à grilles duos et simples avec tubes à diodes électroluminescentes (LED), de spots encastrés et orientables, de projecteurs économiques, d'hublots étanches et autres appliques sanitaires et des circuits de prises électriques, y compris toutes sujétions de filerie, de fourreaux et d'appareillage de commande et de protections électriques adéquates ;

Pré-câblage réseau : Réalisation d'un pré-câblage réseau intégré complet type VDI (gamma 19") apparent sous goulottes plastiques compartimentées (courant fort et courant faible), de quarante-huit (48) postes terminaux constitués chacun d'un bloc de deux prises électriques et d'un connecteur réseau RJ45, avec baie et panneaux de brassage, suivant prescription du cadre quantitatif et estimatif, y compris l'installation du circuit électrique ondulé avec dispositifs de protection, équipements passifs et actifs, appareillages et accessoires réseau, cordon RJ45 CAT 6 UTP.

Climatisation : Fourniture, pose et mise en oeuvre des appareils de conditionnement de l'air écologiques (410A), types split-system et colonnes, y compris toutes sujétions d'évacuation des eaux de condensats, de réalisation des circuits électriques et fluides adéquats, suivant description du cadre quantitatif et locaux dédiés ;

Signalétique : Production des plaques d'adressage, panneaux d'identification des bureaux et locaux, pictogrammes et d'un plan cohérent de signalétique dynamique fondé sur la charte graphique officielle de la CNPS (réalisation, conception graphique et impression des différents supports, fourniture de toute la logistique d'installation, installation de toute la signalétique directionnelle validée) ;

Sécurité incendie : Mise en oeuvre d'un système de sécurité incendie, intégrant la détection et la signalisation, de type analogique adressable, ainsi que l'imprégnation des personnels techniques désignés pour leur suivi quotidien ; Fourniture et pose d'extincteurs portatifs ;

Vidéosurveillance : Mise en oeuvre d'un système de vidéosurveillance avec centrale, unité d'enregistrement, caméras IP intérieures et extérieures, y compris toutes sujétions ;

Forage et bache à eau : Réalisation des études hydrogéologiques et géophysiques ; Construction d'une bache à eau de 5000 litres et réalisation d'un forage positif avec pompe immergée, suivants spécifications infra et cadre quantitatif, y compris toutes sujétions de raccordement ;

Clôture et Voiries et réseaux divers (VRD) : Branchement au réseau électrique urbain ; Eclairage et câblage extérieurs ; Clôture en agglomérés avec ossature en béton creux suivant enduit tyrolien ; Portail coulissant y compris toutes sujétions ;

Pavés autobloquants en béton ; Chaussée en béton mince avec bordures pour circulation et parkings automobiles ; Marquage pour signalisation horizontale et verticale ; Caniveau pour évacuation des eaux de surface et extérieures ; Aménagements paysagers, des espaces verts et parterre en fleurs.

Dans tous les cas les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que les travaux de finitions nécessaires à leur parfaite exécution.

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Programme 2018-2022 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire 7202205, conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au journal des marchés, sur le site Web de la CNPS à l'adresse WWW.CNPS.CM et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au Sème étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA dans le Compte Spécial au nom de la CNPS n°1003 3052 0707 0070 00003 - 93 ouvert dans les livres de UNITED BANK OF AFRICA (UBA).

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boite postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **29 MAI 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ?**

N°021/A0NO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 08 MAI 2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Les délais objet de la présente opération sont fixés à huit (08) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre, agréée par le Ministère en charge des Finances et la Cobac, précisant le montant de 5 697 000 (cinq millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille) Francs CFA. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et la Cobac.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières auralieu le **29 MAI 2019 à 14heures 30minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet et non conforme 48 h au-delà de la date d'ouverture des offres
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, à sa demande le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'attestation de visite de site contresignée par le Chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire (en original) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des critères d'évaluation ;
- Absence d'agrément délivré par la CNPS;
- Ne pas être inscrit au registre des fraudeurs de la CNPS ;
- Absence de référence dans les prestations pour un montant au moins égal à 86 millions au cours des trois dernières années ;
- Absence de la déclaration et de non abandon et non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire ;

-Non-respect des normes RSE :

.Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 5 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations .Juste rémunération (respect du SMIG : joindre le DIPE ou étables salaires) ; .Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ; .Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).
.La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraine l'élimination de l'offre évaluée

b) Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	ÉVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre ● Reliure en spirale ; ● Mise en forme du document ; ● Ordonnancement des différentes parties du document ; ● Intercalaires en couleur		
2	Capacité de financement ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 86 000 000 (quatre-vingt-six millions)		
3	Conformité aux normes HQSE ● Justifier des équipements de protection individuelle des travailleurs		
4	Qualification et expérience du personnel clé ● Chef de projet : - Ingénieur de conception du Génie Civil avec attestation d'inscription à l'ordre (Bacc +5 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins cinq (05) années ● Conducteur des travaux de Génie Civil: - Ingénieur des travaux du Génie Civil avec attestation d'inscription à l'ordre (Bacc+3 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins cinq (05) années ● Conducteur des travaux de Génie Electrique: - Ingénieur des travaux du Génie Electrique avec attestation d'inscription à l'ordre (Bacc+3 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins cinq (05) années ● Chef de chantier : - Technicien de Génie Civil (Bacc F4 ou F2 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins 3 ans.		

5	Moyens matériels Le soumissionnaire devra justifier de la possession ou la location des matériels suivant : ● Engins et véhicules de chantier - Camion benne - Camionnette pick-up - Autre engin ou équipement facilitant l'exécution des travaux ● Matériels de laboratoire - Matériel topographique (niveau ; théodolite, station total) - Eprouvette pour prélèvement béton - Autre appareil d'essai ● Matériel de chantier - Caisse à outils - Bétonnier 600 litres au moins - Compresseurs - Vibreur et aiguille vibrante - Compacteurs manuels - Groupe électrogène - Mesureuse de terre . ,		
---	---	--	--

6	Preuve d'acceptation ● CCAP et CCTP paraphés sur toutes les pages et signés à la dernière page		
7	Planning et Délai ● Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai; ● Délai 5 huit (08) mois.		

8	Méthodologie et organisation ● Présence d'une note méthodologique faisant ressortir l'organisation des travaux ; ● L'emploi de la main d'oeuvre locale ; ● L'approche organisationnelle des équipes de travail ; ● L'origine des matériaux locaux ; ● L'origine des matériaux importés ; ● Protection environnement/ sécurité des ouvriers ; ● Le schéma organisationnel du plan d'assurance qualité ; ● Les fournisseurs éventuels.		
---	--	--	--

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des critères essentiels de qualification;
- présenté l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres. **Visite du site**
 Pour mémoire.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés au 9ème étage (porte 903) de l'Immeuble siège de la CNPS, sis place de l'indépendance à l'hippodrome Yaoundé.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE DATCHEKA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°010/DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 DU
06/05/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À GAIGAI, À L'EP
GOLOMPOUI ET À L'EP KANKARWA, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À GAI GAI, À L'EP GOLOMPOUI ET À L'EP KANKARWA, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA

2. Consistance des prestations

N/B

3. Cout Prévisionnel

N/B

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :
Hydraulique

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

IDA

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de DATCHEKA

Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DATCHEKA à partir du 06/05/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/B

9. Remises des offres

- Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de DATCHEKA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de DATCHEKA

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°010 /DDC/C.DATCHEKA/CiPM/2019 du 06/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01
FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À GAI GAI, À L'EP GOIOMPOUI ET À L'EP KANKARWA, DANS LA COMMUNE DE
DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DEL'EXTREME-NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

10. Délai de Livraison

Quatre vingt (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/B

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

Date reception des plis	Le 27/05/2019

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DATCHEKA en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précitées dans la lettre de Demande de Cotation

Date et heure d'ouverture des plis	Le 27/05/2019
Lieu d'ouverture	commune de datcheka

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Quatre vingt (90) jours

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE DATCHEKA

DATCHEKA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

GNAGA

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°011 /DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 DU 06/05/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET AVEC UN BLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À L'EP GOLOMPOUL (LOT 01), À L'EP KANKARWA (LOT 02) ET L'EP GUIDIMA (LOT 03), DANS U COMMUNE DEDATCHEKA

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET AVEC UN BLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À L'EP GOLOMPOUL (LOT 01), À L'EP KANKARWA (LOT 02) ET L'EP GUIDIMA (LOT 03), DANS U COMMUNE DE DATCHEKA

2. Consistance des prestations

N/B

3. Cout Prévisionnel

N/B

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en trois (03) lots de la manière suivante :

NUMERO DU LOT	LIBELLES
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET AVEC UNBLOC DE LATRINES À TROISCOMPARTIMENTS À L'EPGOLOMPOUL
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ETAVEC UNBLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À L'EP KANKARWA
3	TRAVAUX DE CONSTRUaiON D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET AVEC UNBLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À L'EP GUIDIMA

NB : Les entreprises Intéressées peuvent soumissionner pour un(01) ou trois (03)lots à la fois. Toutes fols un dossier technique distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. Cependant, cette même entreprise ne peut être attributaire de plus de deux lots,

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : Bâtiment tousseuⁱ

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

IDA

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de DATCHEKA Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DATCHEKA à partir du 06/05/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/B

9. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de DATCHEKA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de DATCHEKA

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N° /DDC/C.DATCHEKA/CIPM/2019 DU06/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN
BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET AVEC UNBLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS
À L'EP
GOLOMPOUI (LOT 01), À L'EP KANKARWA (LOT 02) ET L'EP GUIDIMA (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE
DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

10. Delai de Livraison

Quatre vingt (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/B

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date Reception des plis	Le 27/05/2019

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DATCHEKA en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 27/05/2019
------------------------------------	---------------

Lieu d'ouverture

A LA COMMUNE DE DATCHEKA

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Quatre vingt (90) jours

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE DATCHEKA

*DATCHEKA le 6 Mai 2019**Le MAIRE***GNAGA**

COMMUNE DE KALFOU

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°08/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 DU 09/05/2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À GANDOU
GOLOPO, AU CES DE ZARIA, À DJADA, RÉHABILITATION D'UN FORAGE PMH À DELTA GUIBÉRÉ ET
MANDARA, DANS LA COMMUNE DE KALFOU**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À GANDOU
GOLOPO, AU CES DE ZARIA, À DJADA,
RÉHABILITATION D'UN FORAGE PMH À DELTA GUIBÉRÉ ET MANDARA, DANS LA COMMUNE DE KALFOU**

2. Consistance des prestations

N/B

3. Cout Prévisionnel

N/B

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :
Hydraulique

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

IDA

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KALFOU Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de KALFOU à partir du 09/05/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/B

9. Remises des offres

- 4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KALFOU Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de KALFOU
- 4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°08/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 du 09/05/2019 RELATIF AUX Travaux de Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à Gandou Golopo, au CES de Zaria, à Djada, réhabilitation d'un forage PMH à Delta Guibéré et Mandara, dans la commune de Kalfou, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/B

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date reception des plis	Le 31/05/2019
-------------------------	---------------

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance parla commission l'internede Passation des Marchés Publics auprèsde la Commune de KALFOU en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 31/05/2019
Lieu d'ouverture	A LA COMMUNE DE KALFU

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Quatre vingt (90) jours

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE KALFU

KALFOU le 9 Mai 2019

Le MAIRE

DJONSE DJOWANG

COMMUNE DE KALFOU

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DDC/C.KALFOU/CIPM/2019 DU 09/05/2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES AUMARCHÉ DE KALFOU, DANS
LA COMMUNE DE KALFOU**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE KALFOU, DANS LA
COMMUNE DE KALFOU**

2. Consistance des prestations

N/B

3. Cout Prévisionnel

N/B

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :
Bâtiment tous seteurs

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

IDA

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KALFOU

Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de KALFOU à partir du 09/05/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présentAvis.

8. Acquisition du Dossier

N/B

9. Remises des offres

- 4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KALFOU Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de KALFOU
- 4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°09/DDC/C.KALFOU/aPM/2019 DU 09/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX BLOCS DE CINQ (05) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE KALFOU, DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/B

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse Indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

Date reception des plis	Le 31/05/2019

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de KALFOU en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation

Date et heure d'ouverture des plis	Le 31/05/2019
Lieu d'ouverture	A LA COMMUNE DE KALFU

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Quatre vingt (90) jours

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE KALFU

KALFOU le 9 Mai 2019

Le MAIRE

DJONSE DJOWANG

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°D13-88/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19RELATIVE À LA PRODUCTION DES OUTILS DE GESTION DES DONNÉES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , SUBVENTION CDC/PEPFAR ANNÉE 2 COAG
IMPUTATION
1NU2GH002096-01-00

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la production des outils de gestion des données au Comité National de Lutte contre le Sida.

2. Consistance des prestations

La Consultation porte sur la production des outils de gestion des données suivant le tableau ci-après :

N°	Désignation	Quantité
1	Production des carnets de «Fiches mensuelles de collecte des données CV dans les laboratoires »	400 (300 en français et 100 en anglais)
2	Production des carnets de «Fiches mensuelles de collecte des données EID dans les laboratoires »	700 (500 en français et 200 en anglais)
3	Production des carnets de «Fiches de demande d'examen de CV »	2700 bilingue

NB 1: Les soumissionnaires proposeront des échantillons des documents à produire.

NB 2 : Joindre un (01) échantillon de chaque carnet proposé dans l'offre

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette production est de **dix millions (10 000 000) de FCFA HT, soit onze millions neuf cent vingt cinq (11 925 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **la subvention CDC/PEPFAR Année 2 Coag N° 1NU2GH002096-01-00.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation ainsi que les spécimens des outils à produire peuvent être retirés au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé
Tél./Fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 12 juin 2019 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

Demande de Cotation N° D13-88/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 relative à la production des outils de gestion des données.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours à compter de la date de notification du Bon à Tirer (BAT).**

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 12 juin 2019 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Attribution

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 3 Mai 2019

Le MINISTRE

MANAOUNDA Malachie

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°007 /AC/C-TOK/CIPM-AG/2019 DU 26/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINEDUB - EXERCICE 2019 (IMPUTATION) : 53 15 197 02 641372 6114 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 02 641372 6114 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tokombéré, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence un Avis de Consultation relatif à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de TOKOMBERE

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Vingt-Quatre Millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents (24 989 500) francs CFA TTC:**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises **agréées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.

Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Année 2019,

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **30 000 (Trente mille) FCFA à la recette municipale de TOKOMBERE.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de Tokombéré, au plus tard le **22/05/2019 à 10 heures 00** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°007/AC/C-TOK/CIPM-AG/2019 DU 26/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget de fonctionnement MINEDUB - Exercice 2019

(Imputation) : 53 15 197 02 641372 6114 821

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la fourniture des prestations est de **Un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Il est demandé une caution de soumission de **quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix (499 790) francs FCFA** . La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validé des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le **22/05/2019 à 11 heures 00** dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Tokombéré.

TOKOMBERE le 26 Avril 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE NDOM

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
CONSULTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR LE JALONNEMENT ET
L'AMÉNAGEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA PLACE DES FÊTES DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA
SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641415 2203 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune de NDOM, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NDOM, une demande de cotation pour le Jalonnement et l'aménagement des parcs et jardins de la place des Fêtes de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation en un lot unique comprennent l'étude technique et financière des travaux d'aménagement de la place des fêtes, les levés topographique, altimétrique et planimétrique des détails, la production d'un plan de masse de la zone, et la fourniture et la pose de panneau directionnel de type D21.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises de Treize millions (13 000 000) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le Budget d'Investissement Public 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) 699 14 00 51 / 676 63 10 76 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) 699 17 18 08 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de NDOM.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Commune de NDOM, au plus tard le **23/05/2019 à 09 heures** et devront porter la mention :

CONSULTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2019 DU 29/04/2019

**Pour le Jalonnement et l'aménagement des parcs et jardins de la place des Fêtes de NDOM, Département de la SANAGA – MARITIME, Région du LITTORAL.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de Soixante (60) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit **Deux cent soixante mille (260 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois):
- La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres;
- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant Deux cent soixante mille (260 000) francs CFA, et d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;
- Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois;
- Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours:
- Carte de Contribuable ;
- Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.
- Registre de Commerce ;
- Plan de localisation.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23/05/2019 à 10 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM.

13. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINIATOIRES

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence du Fichier Numérique World des offres techniques et financières (Clé USB).

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tél : (237) 699 14 00 51 / 676 63 10 76.

CORRUPTION DANS LES MARCHES PUBLICS

Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOM le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BATI Luc

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 DU 08/05/2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE FORMATION A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA. LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR DES ÉQUIPEMENTS DE FORMATION POUR LE COMPTE DE LADITE STRUCTURE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET MINEPAT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de formation, le Directeur de l'EPAB lance une Demande de Cotation pour l'acquisition des équipements de formation.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions) Francs CFA TTC.**

3. Allotissement

Les fournitures objet du présent Avis de Consultation font l'objet d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture.

5. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Budget MINEPAT** exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux jours et heures ouvrables au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **+237 699 075 623 / 670 792 699** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA, payable à la Paierie Générale du Trésor.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB, au plus tard le **30/05/2019** à **15h00** précises.
« **AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°003/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 DU 08/05/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE FORMATION A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA.** »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la présente Demande de Cotation est fixé à **deux (02) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de la Demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **30/05/2019 à 15 heures**. Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;

Note technique

Absence d'un Service Après-Vente.

b. Critères essentiels

Références pour les prestations similaires ;

Caractéristiques techniques des produits ;

Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours ;

13. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de la Demande de Cotation et qu'elle est la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et des Engagements BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 699 075 623 / +237 670 792 699**

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°004/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 DU 08/05/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX MOTO-TRICYCLES A BENNE A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET MINEPAT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation pour la fourniture de deux moto-tricycles à benne e pour le compte de ladite structure.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **9 500 000 FCFA (Neuf millions cinq cent mille) Francs CFA TTC.**

3. Allotissement

Les fournitures objet du présent Avis de Consultation font l'objet d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget MINEPAT (Exercice 2019).

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB dès publication du présent Avis aux jours et heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **699 075 623 / 670 792 699** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Paierie Générale du Trésor.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB Tél **+237 699 075 623 / +237 670 792 699** au plus tard **30/05/2019 à 14 heures** précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée, aucune offre modifiée ni être ni retirée et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°004/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 DU 08/05/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX MOTO-TRICYCLES A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB). "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **trois (03) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement de la consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Consultation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **30/05/2019 à 15 heures**. Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

1. Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
2. Note technique
3. Non-respect des caractéristiques techniques ;
4. Absence de la documentation administrative du tricycle (carte grise, vignette de visite technique, vignette administrative) ;
5. Absence d'un Service Après-Vente ;

b. Critères essentiels

Références pour les prestations similaires ;

Caractéristiques techniques des équipements ;

Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à quatre-vingt-dix (90) jours ;

13. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation et qu'elle est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et des Engagements, BP : 99 Mbankomo, Tél : **+237 699 075 623 / +237 670 792 699**

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CNDOB/CIPM/ 2019 DU 09/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE CONSTITUEE D'UN BLOC DE (04) QUATRE STUDIOS MODERNES ET UN BLOC LATRINES A 4 CELLULES AU CENTRE VILLE DE NDOBIAN, COMMUNE DE NDOBIAN, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE NDOBIAN,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de NDOBIAN, une Demande de Cotation pour les travaux de Construction d'une Cité Municipale constituée d'un bloc de (04) quatre studios modernes et un bloc latrines à 4 cellules au Centre-Ville de Ndobian, Commune de Ndobian, Département du Nkam, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de NDOBIAN, exercice 2019**.

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 à 15h30 à la Mairie de Ndobian, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du

dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la Mairie de Ndobian, au plus tard le **04/06/2019 , à 10 heures** précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CNDOB/CIPM/ 2019 DU 09/05/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE CONSTITUEE D'UN BLOC DE (04)
QUATRE STUDIOS MODERNES ET UN BLOC LATRINES A 4 CELLULES AU CENTRE VILLE DE NDOBIAN,
COMMUNE DE NDOBIAN, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL
(En procédure d'urgence)
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

8. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **04/06/2019 à 11 heures** précises, heure locale, dans la Salle des Actes de la Commune de Ndobian en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbrée et signée.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaires
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaires
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

ii. Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. **a. Références de l'entreprise;**
2. **b. Moyens matériels permanents ou mobilisables;**
3. **c. Qualification du personnel du chantier;**
4. **d. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux;**
5. **e. Capacité financière 30% du TTC de la soumission**

Les soumissionnaires seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous

Pièces n°	Désignation	Pondération
Bd	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires Lisibilité Pagination	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté 3ans	
	Oui/Non Oui/Non	Oui/Non
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion, Pick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur -Au moins un pick-up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) -Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais 120 jours -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non

B.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphée	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphée	Oui/Non
B.14	Capacité financière k 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui	/29

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant (nombre oui inférieur à 21 sur 29) aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Ndobian, Téléphone : 677 20 20 16 / 677 67 21 36 / 679 74 21 09 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, 1er étage, Téléphone : 233 247 74 68 / 690 203 800

NDOBIAN le 9 Mai 2019

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001 BIS/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 09/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et So'o, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Affaires Sociales, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture en matériel informatique du SAS du Commissariat de sécurité publique de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, pour une enveloppe prévisionnelle de **cinq millions trois mille (5 003 000) francs CFA**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, concernent la fourniture en matériel informatique du SAS du commissariat de sécurité publique de la ville de Mbalmayo.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINAS, Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable **de 10 000 (Dix mille) francs CFA**.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable **de 10 000 (Dix mille) francs CFA**.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Préfecture de Mbalmayo au plus tard le **31/05/2019 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N° 001 BIS/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 09/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINAS - Exercice 2019.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **un (01) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **100 060 (cent mille soixante) francs CFA**.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **100 060 (cent mille soixante) francs CFA**.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31/05/2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O sise à la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce administrative à l'exception de la Caution de soumission ou non-conformité après le délai de 48 heures réglementaires ;

Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualifications ;

Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non

Chiffre d'affaire des Exercices 2017 et /ou 2018Oui/Non

Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non

Planning de livraison (Modèle Gant)..... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbalmayo, Tél : **675 62 93 78/222 111 219**.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants:
673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/BMN/CPM DU 02 MAI 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES AUDITS DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 ET ISO 45001 FINANCEMENT : BUDGET AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT IMPUTATION : DECISION N° 00584/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SB DU 02 MAI 2018 EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant chargé des diagnostics, de l'accompagnement et des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Consultants Individuels ou Bureau d'Etude (BET), en vue de la participation aux différents appels d'Offres relatifs au recrutement d'un consultant (individuel ou BET) *chargé des diagnostics, de l'accompagnement et des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001 pour le compte du BMN.*

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en deux (02) exemplaires dont un (01) original et l'autre copie marquée comme tel, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie ou Douala Immeuble SCI DIAMARE Sarl AKWA Carrefour IDEAL, au plus tard le **24 Mai 2019 à 15h30mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AAMI/BMN/CPM du 02 Mai 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DES DIAGNOSTICS, DES AUDITS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

a) Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- le curriculum vitae actualisé des deux (02) principaux consultants du cabinet ou BET dans le cas d'un BET ou le curriculum vitae actualisé du consultant individuel dans le cas d'un consultant individuel ;
- la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- l'attestation de non redevance ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est à préciser que l'absence ou la non validité d'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes ou du Consultant.

b) Dossier technique

Les consultants (individuel ou BET) intéressés doivent fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations sollicitées (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, descriptions et expériences dans les missions similaires, disponibilités et compétences appropriées du personnel, ancienneté, etc....). Chaque Bureau d' Etudes ou Consultant développera de manière sommaire, sa compréhension du dossier.

En plus des indications de vos qualifications sus mentionnées, une fiche de candidature pour consultant individuel ou BET dûment remplie devra également être jointe à votre dossier. Les dites fiches sont téléchargeables sur le site du BMN www.bmncameroon.org Il est à préciser qu'un même consultant ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET). Dans le cas échéant, les deux cabinets seront éliminés de cet AAMI.

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

Les références des experts (curriculum vitae et diplômes certifiés) **(35 points)** ;

Les références du BET ou du Consultant, relatives à la réalisation des prestations analogues **(35 points)** ;

Compréhension de la mission **(15 points)** ;

Les moyens matériels **(10 points)** ;

La capacité financière **(5 points)**

N.B : le Consultant devra réaliser un score d'au moins **70 points sur 100**.

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- Etre un Consultant individuel ou BET dans le domaine de l'objet des présentes prestations ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécificités du point 3 ci-après ;
 - avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
 - disposer d'un matériel et d'un personnel compatibles avec les prestations à réaliser.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négative pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions de diagnostics, d'accompagnements ou d'audits pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : contact@bmncameroon.org, site web : www.bmncameroon.org ou auprès de l'Expert Normes et Qualité du BMN, Tél. Fixe : 00 237 242 131 620, Portable : (00 237) 696 234 410/ 650 802 974, Email: frededy07@yahoo.fr

7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente consultation seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

COMMUNE DE KOUTABA

COMMUNIQUE N° CK/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 ,02 (BIS)/AONO/CKB/SG/CDPIVIPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES (POUR LE LOT N°02) ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES (POUR LE LOT N°01) DE LA COMMUNE DE KOUTABA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA PAR DECISION N° /DM/CK/CDPM/SG/2019 , DECLARE INFRUCTUEUX LES DAO N°01 ,02(bis) AONO/CKB /SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES(pour le lot (02) ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES(pour le lot n°01) DE LA COMMUNE DE KOUTABA ELLES SERONT RELACES DANS LES DELAIS PEVUS PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

KOUTABA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE KOUTABA

COMMUNIQUE N° CK/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 ,02 (BIS)/AONO/CKB/SG/CDPIVIPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES (POUR LE LOT N°02) ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES (POUR LE LOT N°01) DE LA COMMUNE DE KOUTABA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA PAR DECISION N° /DM/CK/CDPM/SG/2019 , DECLARE INFRUCTUEUX LES DAO N°01 ,02(bis) AONO/CKB /SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES(pour le lot (02) ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES(pour le lot n°01) DE LA COMMUNE DE KOUTABA ELLES SERONT RELACES DANS LES DELAIS PEVUS PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

KOUTABA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE BANKA

COMMUNIQUE N° 02/2019/COM/SG/C/BKA. DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/ C/BKA /CLPM-AL/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE BABOATE, COMMUNE DE BANKA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banka, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 02/2019/DM/SG/C/BKA du que le Dossier d'Appel d'Offres suscité, relatif aux travaux de la réhabilitation du système d'adduction d'eau potable du village baboaté dans la commune de Banka, Département du Haut-Nkam est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ;
Par ailleurs, ledit Dossier sera relancé à une date ultérieure.

BANKA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

COMMUNE DE BANKA

COMMUNIQUE N° 04/2019/COM/SC/C/BKA. DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/CIPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TCHOUTE DANS LA COMMUNE DE BANKA DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Banka ,Autorité contractante communique:

Par Décision N° 04/2019/COM/SC/C/BKA. du 03 Mai 2019 que le Dossier d'Appel d'Offres suscité, relatif aux travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Tehouté dans la commune de Banka, Département du Haut-Nkam est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ;
Par ailleurs, ledit Dossier sera relancé à une date ultérieure.

BANKA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

COMMUNE DE BANKA

COMMUNIQUE N° 05/2019/COM/SG/C/BKA DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APEEL D'OFFRE N° 04/AONO/C/BKA/CIPM-AI/2019 DU 25 MARS 2019, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI-GAGAM A BADJESSA, DANS LA COMMUNE DE BANKA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banka, Autorité Contractante communique :

Par Décision N°05 /2019/DM/SG/C/BKA du 03 Mai 2019 que le Dossier d'Appel d'Offres suscité, relatif à l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière CHI-GAGAM à Badjessa dans la commune de Banka, Département du Haut-Nkam est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ; Par ailleurs, ledit Dossier sera relancé à une date ultérieure.

BANKA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0046/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINH DU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DSCHANG. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N° 0073/D/MINH DU du 06 MAI 2019, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de d'exécution des prestations
DSCHANG	CREACONSULT	89 429 013	Douze (12) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0050/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

« L'Appel d'Offres N° 025/AONO/MINH DU/CIPM/19 du 29 mars 2019 pour l'élaboration d'un manuel de procédure de gestion des fonds du Programme Gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux et aménagement de 50 000 parcelles constructibles (en procédure d'urgence), financement : BIP MINH DU – Exercice 2019 » est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0049/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

« L'Appel d'Offres N° 020/AONO/MINH DU/CIPM/19 du 11 mars 2019 pour l'achèvement de la construction du Centre d'Insertion des Jeunes (CIJ) de GAROUA IIè, financement : BIP MINH DU – Exercice 2019 » est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0047/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 08 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0074/D/MINH DU du 06 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

N° Lot	Villes/Quartiers	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des travaux
3	YAOUNDE (Jouvence, Centre administratif, Nkolondom)	CETP Sarl	1 036 340 305	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0048/E/2/C/MINHDU DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018 /AONO/MINHDU/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE 08 VEHICULES AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0081/D/MINHDU du 08 MAI 2019, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de d'exécution des prestations
1 (Véhicules de type Pick Up double cabine)	TRACTAFRIC MOTORS CAMEROON	171 500 000	Trois (03) mois
2 (Véhicule 4x4 station wagon)	TRACTAFRIC MOTORS CAMEROON	39 000 000	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0052/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 22 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE MVANGAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0083/D/MINH DU du 08 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville/Quartier	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des travaux
MVANGAN	LAND SERVICES Sarl	142 182 968	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0051/E/2 /C/MINHDU DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINHDU/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0082/D/MINHDU du 08 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de d'exécution des prestations
D & C CONSULTING	28 264 039	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 550 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 02-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODERE DANS LE RESEAU OUEST, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU NKAM (TRONÇON : MANGAMBA-BONGO). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 467 03 441 110 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 054/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 Du 17 Juillet 2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre à trafic modéré dans le Réseau Ouest, Région du Littoral, Département du Nkam (Tronçon : MANGAMBA-BONGO). Financement : BIP MINTP, exercices 2019 et suivants. IMPUTATION : 36 467 03 4411110 2250, le résultat dudit appel d'offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignations du Linéaire	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant TTC après rabais	Observations
1-LT	MANGAMBA-BONDJO	10,950	SMAR BP : 2231 Douala Tél. : 233 39 13 89	1 174 885 203	1 075 019 961	Rabais de 8,5% Délai d'exécution : 06 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	MICHAEL SECURITY PROTECTION SARL	Absence du Camion benne en propre conformément au RPAO
2	STE MARTHA SERVICES SARL	Absence d'une référence des travaux des routes revêtues de montant supérieur ou égale à 500 millions de FCFA

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°009/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINCOM/CMPM/2019 DU 21 MARS 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Communication communique

Les soumissionnaires ci-après, sont retenus pour la livraison des fournitures, objet de l'Avis d'Appel d'Offres national ouvert n°002/AONO/MINCOM/CMPM/2019 du 21 mars 2019 relatif à l'acquisition du matériel de bureau pour les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Communication en deux (02) lots.

Il s'agit de :

Référence et objet des lots	Attributaire proposé	Montant TTC (F CFA)	Délais
Lot n°1 : acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du Ministère de la Communication	ETS STANDARD	50 956 873 (cinquante millions neuf cent cinquante-six mille huit cent soixante-treize)	60 jours
Lot n°2 : acquisition du matériel de bureau pour les services déconcentrés du Ministère de la Communication	EL SHADDAI SARL	54 377 255 (cinquante -quatre millions trois cent soixante-dix -sept mille deux cent cinquante-cinq)	60 jours

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, pour les formalités relatives à l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 585 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 06-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 32/ADC/MINTP/CMPM/2019 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 36 470 04 390000 616

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions au Dossier de Demande de Cotation N°32 /ADC/MINTP/CMPM/2019 du 13 /03/ 2019 pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Financement : Budget de fonctionnement mintp, exercice 2019.Imputation : 53 36 470 04 390000 6161. Le résultat dudit dossier se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRES RETENUS				
N°LOT	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 1	ETS NET BP : 4499 Yaoundé Tél : 699 918 087/ 677 534 534	29 931 740	29 931 740	offre financière la moins disante. Durée des prestations: 12 mois
Lot 2	ETS MBI-PRO-SERVICES Tél : 693 474 076	29 860 200	29 860 205	offre financière la moins disante. Durée des prestations: 12 mois
LOT 3	IFOK & FRERES BP : 2495 Douala, Tél : 699 584 824 /675 198 391	24 998 000	24 997 996	offre financière la moins disante. Durée des prestations: 12 mois

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leur projet de Lettre Commande.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DE LA VINA

COMMUNIQUE PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION D'APPELS D'OFFRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la vina, Maître d'Ouvrage, communique :

L'entreprise ci-après désigné a été retenue respectivement comme adjudicataire des Marchés relatifs à l'appel d'offres national ouvert n° 001bis et n° 002bis/AON0/CPDM/H.52/2019 du 18 février 2019, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe + une salle spécialisée au lycée de Béka Hosséré et les travaux de Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Béka Hosséré.

Attributaires	MONTANT du marché TTC	Délai d'Exécution
STE MOHIF	29 999 999 Franc Cfa	03 MOIS
STE MOHIF	24 850 000 Franc Cfa	03 MOIS

Ladite entreprise est invitée à prendre l'attache du Service des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) de la préfecture dès diffusion du présent ccrnnniniqué pour les formalités d'établis.serienl du marché./-

NGAOUNDERE le 8 Mai 2019

Le PRÉFET

LUC NDONGO

COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE LA REALISATION DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE KRIBI

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N 01/AONO/PU/COPIL/CIPK/CIPM/2019 DU 18 MARS 2019 POUR LA
COUVERTURE EN ASSURANCES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA REALISATION DU COMPLEXE
INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE KRIBI. LOT N°1, N°2 ET N°3.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE LA REALISATION DU COMPLEXE
INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Les soumissionnaires ci-après sont retenus comme adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure
d'urgence N°01/AONO/PU/COPIL/CIPK/CIPM/2019 du 18 mars 2019 sus cité, pour les montants et délai ci-dessous :

ADJUDICATAIRES		MONTANT EN FCFA		DELAI
		HT	TTC	
LOT N° 1	ZENITHE ASSURANCES	7 874 109	9 389 875	12 mois
LOT N° 2	NSIA ASSURANCES	53 249 765	63 500 345	
LOT N° 3	ZENITHE ASSURANCES	11 243 998	13 408 467	

Ils sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent, dans les services du Complexe Industrialo-Portuaire de Kribi, au 11^{ème} étage de l'immeuble Djeug'Apparthotêl de Yaoundé, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine (15) dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le PRÉSIDENT

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°15/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION :53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 32 423 02 641415 2246 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique.

L'entreprise : **ETS ENOFIG, BP : 31735 Yaoundé, Tél : 677 73 86 36**, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction d'un forage équipé de PMH à NGIBO (KOMBE 2)	Lot 1	ETS ENOFIG BP : 31735 Yaoundé Tél : 677 73 86 36	7 002 360	06 mois -	Moins disant
02	Construction d'un forage équipé de PMH à l'EM EPAKO	Lot 2		7 002 360		
03	Construction d'un forage équipé de PMH à LOG NOO	Lot 3		7 002 360		
04	Construction d'un forage équipé de PMH à LOG SAGAL	Lot 4		7 002 360		
05	Construction d'un forage équipé de PMH à BODI (IKOLLONG)	Lot 5		7 002 360		
06	Extension de l'AEP à NDOM	Lot 6		22 100 625		

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription des projets de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont priés de passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. Il s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
------------	-----------------------	-----	------------	------------------	--------------

01	construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NGIBO (KOMBE 2) (lot 1), de EPAKO a l'EM (lot 2), de LOG NOO (lot 3), de LOG SAGAL (lot 4) et de BODI (IKOLLONG) (lot 5) et extension de l'AEP à NDOM (lot 6),	Lot 1	Complexe Technologique et de Prestations	- Plus disant	Critère éliminatoire	
			BP : 24 Edéa			
			Tél: 696 61 83 86 / 675 13 62 35			
02		2				
		3	ALAN & STEVE	- Absence de cautions de soumission	Critère éliminatoire	
		4	BP : 6410 Ydé			
	5	Tél: 699 12 77 37 / 675 34 46 66				
03		et 6	AIR FORAGE Sarl	- Cautions de soumission non conformes	Critère éliminatoire	
			BP : 30342 Ydé			
			Tél: 675 11 17 27			

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 14/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2225 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **GEMME SERVICES Sarl**, BP : 7729 Douala, Tél : 696 97 21 49, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG	-	GEMME SERVICES Sarl BP : 7729 Douala Tél : 696 97 21 49	46 999 692	04 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°16/C/C-NDOM/CIPM/04-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO (LOT 1) — HIKA (LOT 2) - LIKOG LI NKENG (LOT 3) - LIMANDI (KOUROUSSA) (LOT 4) - LOG OU (LOT 5) — MAKOU (LOT 6) — MBAGBE (LOT 7) — MBONGO (LOT 8) - NDOG BATOLGUE (LOT 9) - NDOG LEM (LOT 10)— NGUIKOK (LOT 11) — OMENG N'NIGBE (LOT 12) ? SONG TCHAPAG (LOT 13), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM — FEICOM ; EXERCICE 2018-2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : ETS **ENOFIG**, BP : 31735 Yaoundé, **Tél** : 677 73 86 36, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction de treize (13)	Lot 1	ETS ENOFIG BP : 31735 Yaoundé Tél : 677 73 86 36	7 533 026	06 mois /Forage	Moins disant
02	forages équipent de PMH	Lot 2		7 533 026		
03	dans les localités	Lot 3		7 533 026		
04	- BOMAKONDO (Lot 1)	Lot 4		7 533 026		
05	- HIKA (Lot 2)	Lot 5		7 533 026		
06	- LIKOG LI NKENG (Lot 3)	Lot 6		7 533 026		
07	- LIMANDI (KOUROUSSA)	Lot 7		7 533 026		
08	(Lot 4)	Lot 8		7 533 026		
09	- LOG OTT (Lot 5)	Lot 9		7 533 026		
10	- MAKOU (Lot 6)	Lot 10		7 533 026		
11	- MBAGBE (Lot 7)	Lot 11		7 533 026		
12	- MBONGO (Lot 8)	Lot 12		7 533 026		
13	- NDOG BATOLGUE (Lot 9)	Lot 13		7 533 026		
	- NDOG LEM (Lot 10)					
	- NGUIKOK (Lot 11)					
	- OMENG N'NIGBE (Lot 12)					
	- SONG TCHAPAG (Lot 13)					

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription des projets de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont priés de passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. Il s'agit de :

N° l'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Construction de treize (13) forages équipent de PMH dans les localités - BOMAKONDO (Lot 1)	Lot 1 2 3 4	Complexe Technologique et de Prestations BP : 24 Edéa Tél: 696 61 83 86 / 675 13 62 35	- Plus disant éliminatoire	Critère
02	- HIKA (Lot 2) - LIKOG LI NKENG (Lot 3) - LIMANDI (KOUROUSSA) (Lot 4)	5 6 7 8	ALAN & STEVE BP : 6410 Ydé Te 699 12 77 37 / 675 34 46 66	- Absence de cautions de soumission	Critère éliminatoire
03	- LOG OTT (Lot 5) - MAKOU(Lot 6)	9 10	AIR FORAGE Sarl BP : 30342 Ydé Tél: 675 11 17 27	- Cautions de soumission non conformes	Critère éliminatoire
04	- MBAGBE (Lot 7) - MBONGO (Lot 8) - NDOG BATOLGUE (Lot 9) - NDOG LEM (Lot 10) - NGUIKOK (Lot 11) - OMENG N'NIGBE (Lot 12) - SONG TCHAPAG (Lot 13)	11 12 13	MUT' SERVICES Sarl Yaoundé Te 699 59 19 95	- Absence de cautions de soumission (Lots 9, 10,11,12et13) - Plus disant pour (Lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8)	Critères éliminatoires

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les soumissionnaires **n'ayant pas été**
 retenus. NDOM le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE MONATELE

**COMMUNIQUE N° 03/C/CM/SG/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N° 002/AONO/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° **42/DM/CM/SG/04/2019** du 27 avril 2019, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation des projets suivants:

N°	Entreprises attributaires	Désignation du projet	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
Lot 1	IMPERIAL PRINT : BP 11 348 Yaoundé, Tél. 677 261 116, 699 320 420	Construction d'un forage équipé de PMH à NKOLNGOBO	7 959 937 FCFA	120 jours
Lot 2		Construction d'un forage équipé de PMH à NKOLTOMO I	7 959 937 FCFA	120 jours
Lot 3		Construction d'un forage équipé de PMH à NKOLKOSSE	7 959 937 FCFA	120 jours
Lot 4		Construction d'un forage équipé de PMH à TALA MISSION CATHOLIQUE	7 959 937 FCFA	120 jours

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 27 Avril 2019

Le MAIRE

MESSI TSALA André

COMMUNE DE DSCHANG

COMMUNIQUE N°04/C/AC/SD/CD/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/CD/CIPIV1/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TIUWAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENOUEUET DANS LA COMMUNE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang, Autorité contractante communique :

Par décision n°04/C/AC/SD/CD/2019 du 02 MAI 2019 , la lettre commande relative à la consultation suscitée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
UNIQUE	ETS FOCAM, BP : 15039 Yaoundé, Tél : 677 06 41 16	18 348 568 F CFA	03 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans quinze (15) jours qui suivent au Service du Développement de la Commune de Dschang pour l'établissement de leur projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

DSCHANG le 2 Mai 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

COMMUNE DE MONATELE

**COMMUNIQUE N° 02/C/CM/SG/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N° 001/AONO/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Suite au dépouillement, à l'examen et à l'analyse des offres des soumissionnaires pour l'appel d'offres n° 001/AONO/CM/CIPM/2019 du 12 mars 2019 relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Mvomekak I, aucune entreprise n'a été retenue pour l'exécution desdits travaux.

*L'appel d'offres n° 001/AONO/CM/CIPM/2019 du 12 mars 2019 est par conséquent déclaré **infructueux**.*

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Motifs
<i>BEBE TECHNOLOGY, BP 33204 Yaoundé Tél : 674 847 212</i>	<i>Note technique insuffisante Présentation de faux documents</i>

Il est par conséquent prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'ARMP, sous peine de destruction, sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 27 Avril 2019

Le MAIRE

MESSI TSALA André

COMMUNE DE MONATELE

**COMMUNIQUE N° 05/C/CM/SG/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N° 004/AONO/CM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Suite au dépouillement, à l'examen et à l'analyse des offres des soumissionnaires pour l'appel d'offres n° 004/AONO/CM/CIPM/2019 du 13 mars 2019 relatif aux travaux de construction du logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré de Mvomekak II, aucune entreprise n'a été retenue pour l'exécution desdits travaux.

*L'appel d'offres n° 004/AONO/CM/CIPM/2019 du 13 mars 2019 est par conséquent déclaré **infructueux**.*

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Motifs
<i>BEBE TECHNOLOGY, BP 33204 Yaoundé Tél : 674 847 212</i>	<i>Note technique insuffisante Présentation de faux documents</i>

Il est par conséquent prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'ARMP, sous peine de destruction, sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 27 Avril 2019

Le MAIRE

MESSI TSALA André

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°07/C/CMTA/SG/2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-MINTA/CDPM//2019 DU 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ 28 COMPTOIRS A MBET DE LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE CI-DESSUS INDIQUE ET Par DECISION N° 007/
/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 DU 03 MAI 2019**

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observations
Ets FIRST PRINT SERVICE BP : 108 Ebolowa	24 555 394	24 555 394	1 ^{er}	RAS

Le soumissionnaire **Ets FIRST PRINT SERVICE BP : 108 Ebolowa Tél : 699 69 42 94** est retenu pour les travaux de construction d'un hangar de marché 28 comptoirs à Mbet pour un montant de **vingt quatre millions cinq cent cinquante cinq mille trois cent quatre vingt quatorze (24 555 394) francs CFA TTC**, pour un délai de **quatre (04) mois**.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de quatre mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

MINTA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE MONATELE

**COMMUNIQUE N° 04/C/CM/SG/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N° 003/AONO/CM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Suite au dépouillement, à l'examen et à l'analyse des offres des soumissionnaires pour l'appel d'offres n° 003/AONO/CM/CIPM/2019 du 13 mars 2019 relatif aux travaux de réhabilitation de certaines routes rurales, lot 1 et lot 2, dans la Commune de Monatéle, aucune entreprise n'a été retenue pour l'exécution desdits travaux.

L'appel d'offres n° 003/AONO/CM/CIPM/2019 du 13 mars 2019 est par conséquent déclaré **infructueux**.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° des lots	Soumissionnaires	Motifs
Lot 1 et Lot 2	Groupement Ets LA BALANCE-BTP/Ets MON, Tél : 675 621 857	Note technique insuffisante
Lot 2	Ets Les BOUCHUS, BP 141 Batouri, Tél : 674 198 361	Non-respect des quantités du devis du dossier d'appel d'offres.

Ils sont par conséquent priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'ARMP, sous peine de destruction, sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 27 Avril 2019

Le MAIRE

MESSI TSALA André

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°06/C/CMTA/SG/2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004: AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2019 DU 22/03/2019, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE SUR LE RESEAU ENEO D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 350 KVA AVEC CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE A LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE CI-DESSUS INDIQUE ET Par DECISION N° 006/
/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 DU 03 MAI 2019**

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observations
Ets LOGISTICS SERVICES BP : 3113 Douala	99 658 793	99 658 793	1^{er}	RAS

Le soumissionnaire **Ets LOGISTICS SERVICES BP : 3113 Douala**, est retenu pour la fourniture, l'installation et la mise en service sur le réseau Enéo d'un groupe électrogène de 350 KVA avec construction d'un local technique pour un montant de **quatre vingt dix neuf millions six cent cinquante huit mille sept cent quatre vingt treize (99 658 793) francs CFA TTC**, pour un délai de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de trois mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

MINTA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 08/05/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS FRANCIA-PLUS B.P. : 24 113 Douala, Tél. : (237) 699 951 371	18 971 781	01

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 8 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°016/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 08/05/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
Unique	ETS DFN B.P. : 1739 Douala, Tél. : (237) 699 717 381 / 676 374 110	29 535 840	25

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 8 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE BANKA

COMMUNIQUE N° 01/2019/COM/SG/C/BKA. DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 01/ C/RKA/CTPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BANKA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banka, Autorité Contraetante eonuiiiiique :

Par Déeision /2019/DM/SG/C/UKA du 03 Mai 2019 que le Dossier de Demande de Cotation suseité, relatif à la fourniture du matériel pédagogique scolaire ou paquet minimum dans la commune de Banka, Département du Haut-Nkam est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ;

Par ailleurs, ledit Dossier sera relancé à une date ultérieure.

BANKA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

COMMUNIQUE N°004/C/J10/2019 DU 06 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 04/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU SAS DU COMMISSARIAT DE SECURITE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MBALMAYO EN MATERIEL INFORMATIQUE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et So'o communique :

Par décision N°004/D/J10/SG/2019 du 06 mai 2019, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montants corrigés TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Equipement du sas du commissariat de sécurité publique de la ville de Mbalmayo en matériel informatique	-	-	-	Aucun soumissionnaire enregistré

MBALMAYO le 8 Mai 2019

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0046/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINH DU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DSCHANG. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N° 0073/D/MINH DU du 06 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de d'exécution des prestations
DSCHANG	CREACONSULT	89 429 013	Douze (12) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0050/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

« L'Appel d'Offres N° 025/AONO/MINH DU/CIPM/19 du 29 mars 2019 pour l'élaboration d'un manuel de procédure de gestion des fonds du Programme Gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux et aménagement de 50 000 parcelles constructibles (en procédure d'urgence), financement : BIP MINH DU – Exercice 2019 » est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0049/E/2/C/MINH DU 08 MAI 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

« L'Appel d'Offres N° 020/AONO/MINH DU/CIPM/19 du 11 mars 2019 pour l'achèvement de la construction du Centre d'Insertion des Jeunes (CIJ) de GAROUA IIè, financement : BIP MINH DU – Exercice 2019 » est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0047/E/2/C/MINH DU 06 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 08 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (ZONE SUD) (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0074/D/MINH DU du 06 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

N° Lot	Villes/Quartiers	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des travaux
3	YAOUNDE (Jouvence, Centre administratif, Nkolondom)	CETP Sarl	1 036 340 305	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0048/E/2/C/MINHDU DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018 /AONO/MINHDU/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE 08 VEHICULES AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0081/D/MINHDU du 08 MAI 2019, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de d'exécution des prestations
1 (Véhicules de type Pick Up double cabine)	TRACTAFRIC MOTORS CAMEROON	171 500 000	Trois (03) mois
2 (Véhicule 4x4 station wagon)	TRACTAFRIC MOTORS CAMEROON	39 000 000	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0052/E/2 /C/MINH DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 22 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE MVANGAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0083/D/MINH DU du 08 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville/Quartier	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des travaux
MVANGAN	LAND SERVICES Sarl	142 182 968	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0051/E/2 /C/MINHDU DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINHDU/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0082/D/MINH DU du 08 MAI 2019, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de d'exécution des prestations
D & C CONSULTING	28 264 039	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 08/05/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS FRANCIA-PLUS B.P. : 24 113 Douala, Tél. : (237) 699 951 371	18 971 781	01

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 8 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°016/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 08/05/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
Unique	ETS DFN B.P. : 1739 Douala, Tél. : (237) 699 717 381 / 676 374 110	29 535 840	25

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 8 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ?99 D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 06-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°32 /ADC/MINTP/CMPM/2019 DU 13 /03/ 2019 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 36 470 04 390000 6161

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/022 du 10 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 /12 /2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 7 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2019 ;

Vu Le Dossier de Cotation N°32 /ADC/MINTP/CMPM/2019 du 13 /03/ 2019 pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Financement : Budget de fonctionnement mintp, exercice 2019. Imputation : 53 36 470 04 390000 6161;

Vu l'offres du soumissionnaire;

Vu le Procès-Verbal N°00000017/PV/CMPM/MINTP du 15 avril 2019 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés;

Vu la lettre de notification N°00000006/ L/CMPM/MINTP/S du 17 avril 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés.

DECIDE:

Article 1: les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour les travaux d'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics :

SOUSSIONNAIRES RETENUS

N° LOT	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 1	ETS NET BP : 4499 Yaoundé Tél : 699 918 087/ 677 534 534	29 931 740	29 931 740	offre financière la moins disante. Durée des prestations: 12 mois
Lot 2	ETS MBI-PRO-SERVICES Tél : 693 474 076	29 860 200	29 860 205	offre financière la moins disante. Durée des prestations: 12 mois
LOT 3	IFOK & FRERES BP : 2495 Douala, Tél : 699 584 824 /675 198 391	24 998 000	24 997 996	offre financière la moins disante. Durée des prestations: 12 mois

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrat, pour l'établissement de leur projet de Lettre Commande.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Mai 2019
 Le MINISTRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 93 D/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 02-05-2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE À TRAFIC MODÉRÉ DANS LE RÉSEAU OUEST, RÉGION DU LITTORAL, DÉPARTEMENT DU NKAM (TRONÇON : MANGAMBA-BONDJO). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 467 03 4411110 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 054/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 17 Juillet 2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre à trafic modéré dans le Réseau Ouest, Région du Littoral, Département du Nkam (Tronçon : MANGAMBA-BONDJO). Financement : BIP MINTP, exercices 2019 et suivants. Imputation : 36 467 03 4411110 2250 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 086/PV/CMPM-TI/MINTP du 06 Septembre 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de la proposition d'attribution N° 029/L/CMPM-TI/MINTP/2019 du 06 Septembre 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

Vu La lettre N° 192-18/KV du 10 Décembre 2018 de l'entreprise SMAR portant rabais de 8,5 % de son offre financière.

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre à trafic modéré dans le Réseau Ouest, Région du Littoral, Département du Nkam (Tronçon : MANGAMBA-BONDJO). Financement : BIP MINTP, exercices 2019 et suivants. Imputation : 36 467 03 4411110 2250

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignations du Linéaire	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant TTC après rabais	Observations
1- LITTORAL	MANGAMBA-BONDJO	10, 950	SMAR BP : 2231 Douala Tél. : 233 39 13 89	1 174 885 203	1 075 019 961	Rabais de 8,5% Délai d'exécution : 06 mois

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter

à la Direction des Contrats, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres, au secrétariat de

YAOUNDE le 2 Mai 2019

la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

DECISION N°152/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU DES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION EN DEUX (02) LOTS, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINCOM/CMPPM/2019 DU 21 MARS 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.

Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu La lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer à la suite de la signature du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/MINCOM/CMPM/2019 du 21 mars 2019 ;

Vu la proposition d'attribution n°001/MINCOM/CMPM/S du 26 avril 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de la Communication.

Considérant les autres nécessités de services ;

DÉCIDE
ARTICLE 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des marchés relatifs à l'acquisition du matériel de bureau pour les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Communication en deux (02) lots. Il s'agit de :

Référence et objet des lots	Attribu taire proposé	Montant TTC (F CFA)	Délais
Lot n°1 : acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du Ministère de la Communication	ETS STANDARD	50 956 873 (cinquante millions neuf cent cinquante-six mille huit cent soixante-treize)	60 jours
Lot n°2 : acquisition du matériel de bureau pour les services déconcentrés du Ministère de la Communication	EL SHADDAI SARL	54 377 255 (cinquante-quatre millions trois cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-cinq)	60 jours

ARTICLE 2 : Les Directeurs Généraux de ces entreprises sont invités à se présenter au Service des Marchés, bâtiment principal du Ministère de la Communication pour l'établissement et la signature de leurs marchés respectifs.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/27/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO (LOT 1) — HIKA (LOT 2) - LIKOG LI NKENG (LOT 3) - LIMANDI (KOUROUSSA) (LOT 4) - LOG OR- (LOT 5) — MAKOU (LOT 6) — MBAGBE (LOT 7) MBONGO (LOT 8) - NDOG BATOLGUE (LOT 9) - NDOG LEM (LOT 10) — NGUIKOK (LOT 11) — OMENG N'NIGBE (LOT 12) - SONG TCHAPAG (LOT 13), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM — FEICOM ; EXERCICE 2018-2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

- **Vu** la Constitution ;
- **Vu** la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- **Vu** la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- **Vu** le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
- **Vu** le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
- **Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
- **Considérant** l'Avis d'Appel d'Offre **N°06/AONO/C-NDOM/CIPM/2019** du **28 Mars 2019**, relatif aux travaux de construction de treize (13) forages équipés de PMH dans les localités BOMAKONDO (Lot 1) — HIKA (Lot 2) - LIKOG LI NKENG (Lot 3) - LIMANDI (KOUROUSSA) (Lot 4) - LOG OTT (Lot 5) — MAKOU (Lot 6) — MBAGBE (Lot 7) — MBONGO (Lot 8) — NDOG BATOLGUE (Lot 9) - NDOG LEM (Lot 10) — NGUIKOK (Lot 11) — OMENG N'NIGBE (Lot 12) - SONG TCHAPAG (Lot 13), dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga — Maritime. Région du littoral dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL.;
- **Considérant** le **Procès-Verbal** de la session **N°007/04/CND/CIPM/2019** du **22 Avril 2019** ;
- **Considérant** les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Le Marché objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise **ETS ENOFIG**, BP 31735 Yaoundé, Tél . 677 73 86 36, pour un montant de **7 533 026 (Sept millions cinq cent trente-trois mille vingt-six) Francs CFA TTC** par forage pour les lots 1 à 13, **délai d'exécution de Six (06) mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/25/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°08/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2225 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

- **Vu** la Constitution ;
- **Vu** la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- **Vu** la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- **Vu** le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
- **Vu** le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- **Vu** l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
- **Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
- **Considérant** l'Avis d'Appel d'Offre **N°08/AONO/C-NDOM/CIPM/2019** du **28 Mars 2019**, relatif aux travaux de construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL;
- **Considérant** le **Procès-Verbal** de la session **N°007/04/CND/CIPM/2019** du **22 Avril 2019** ;
- **Considérant** les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise **GEMME SERVICES Sarl, BP : 7729 Douala, Tél : 696 97 21 49**, pour un montant de **46 999 692** (Quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-douze) **Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/26/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019. IMPUTATIONS : 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 32 423 02 641415 2246 821.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

- **Vu** la Constitution ;
- **Vu** la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- **Vu** la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- **Vu** le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
- **Vu** le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
- **Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
- **Considérant** l'Avis d'Appel d'Offre N° **05/AONO/C-NDOM/CIPM/2019** du **28 Mars 2019**, relatif aux travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NGIBO (KOMBE 2) (lot 1), de EPAKO à l'EM (lot 2), de LOG NOO (lot 3), de LOG SAGAL (lot 4) et de BODI (IKOLLONG) (lot 5) et extension de l'AEP à NDOM (lot 6), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;
- **Considérant** le Procès-Verbal de la Session N°007/04/CND/CIPM/2019 du 22 Avril 2019 ;
- **Considérant** les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuées à **l'entreprise ETS ENOFIG, BP : 31735 Yaoundé, Tél : 677 73 86 36**, pour un montant de **7 002 360** (Sept millions deux mille trois cent soixante) **Francs CFA TTC par forage pour les lots 1, 2, 3, 4 et 5**, et de **22 100 625** (Vingt-deux millions cent mille six cent vingt-cinq) **Francs CFA TTC pour l'AEP lot 6**, délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE DSCHANG

DECISION N°04/D/AC/CD/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENOUEU DANS LA COMMUNE DE DSCHANG "EN PROCEDURE D'URGENCE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang

Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant

création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle

de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02BIS/AONO/AC/CD/CIPM /2019 du 26 mars 2019, pour les travaux de construction d'un bloc

de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Menouet dans la Commune de Dschang ;

Vu Le rapport d'analyse des offres en date du 22 avril 2019 ;

Vu La proposition d'attribution du Président de la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang formulée

par lettre du 23 AVRIL 2019 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
UNIQUE	ETS FOCAM, BP : 15039 Yaoundé, Tél : 677 06 41 16	18 348 568 F CFA	03 mois

DSCHANG le 2 Mai 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004: AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2019 DU 22/03/2019, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE SUR LE RÉSEAU ENEO D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 350 KVA AVEC CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE À LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,
Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,
Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;
Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et aux autres entités publiques de l'Etat pour l'exercice 2019 ;
Vu l'Appel d'Offre National Ouvert n°001/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CMTA/CDPM-HS/2019 du 26/02/2019;
Vu la lettre n°05/LT/MINMAP/CDPM /SEC du 30 Avril 2019 relative à la proposition d'attribution de AONO N°003 et 004 ;
Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2018,
Vu les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1 : le soumissionnaire **Ets LOGISTICS SERVICES BP : 3113 Douala** est retenu pour la fourniture, l'installation et la mise en service sur le réseau Eneo d'un groupe électrogène de 350 KVA avec construction d'un local technique pour un montant de **quatre vingt dix neuf millions six cent cinquante huit mille sept cent quatre vingt treize (99 658 793) francs CFA TTC.**

ARTICLE 2 : l'intéressé dispose d'un délai de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de démarrage.

ARTICLE 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N° 14/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 DU 18/03/2019 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL COMMUNAL ET DE REHABILITATION DU CSI DE NGOUCOUA DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°OOI/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019.

Vu la Loi N°2004/018 fixant les règles générales applicables aux Communes Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs

de tutelle sur les Communes ; Syndicats De Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur TEGUIA KAMDEM Isidore aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date du 16 Octobre 2013 et l'Arrêté N° 00000323 /A/MINATD/DCTD du 18/11/2013 Constatant les dites élections ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°003/AONO/MINDDEVEUC-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL COMMUNAL ET DE REHABILITATION DU CSI DE NGOUCOUA DANS

LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX « En procédure d'urgence

Vu la proposition d'attribution de la commission départemental des Marchés Publics des Hauts-Plateaux

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1er : le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°et intitulé du lot	Attributaires	Montant (TTC)	Délai
LOT N°1 ; ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL COMMUNAL	ETS ROYAL COMPLEXE ENGINEERING BP:325 BAFOUSSAM TEL; 674 099 059	29 940 000 FCFA	Trois (03) mois
LOT N°2 : REHABILITATION DU CSI DE NGOUGOUA	ETS KAOUTAL BP: 7668 YAOUNDE TEL: 677 630 989	14 999 976 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

BAHAM le 2 Mai 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO34/DM/CM/SG/04/2019PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CM/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

Vu La constitution,
 Vu La loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes,
 Vu Le décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial,
 Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics,
 Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;
 Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;
 Vu L'arrêté N° 00000073/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre;
 Vu La décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement,
 Vu La demande de cotation n° 001/DC/CM/CIPM/2019 du 12 mars 2019 relative à l'équipement des Centres de Santé Intégrés de NLongbon I et de Kougouda II,
 Vu Les procès-verbaux de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 8 Avril 2019,
 Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance en date du 8 avril 2019,
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente décision, est attributaire des lettres-commandes relatives à la demande de cotation n° 001/DC/CM/CIPM/2019 du 12 mars 2019, l'entreprise ci-après :

N°	Désignation du projet	Entreprises attributaires	Montant TTC du marché	Délai d'exécution
1	Equipeement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de NLongbon I	AGORA HEALTH SARL, Tél. 699 561 250	7 773 001 FCFA	30 jours
2	Equipeement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Kougouda II	AGORA HEALTH SARL, Tél. 699 561 250	7 773 001 FCFA	30 jours

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N°007/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-MINTA/CDPM//2019 DU 22/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ 28 COMPTOIRS À MBET DE LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,
Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,
Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;
Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et aux autres entités publiques de l'Etat pour l'exercice 2019 ;
Vu l'Appel d'Offre National Ouvert n°001/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CMTA/CDPM-HS/2019 du 26/02/2019 ;
Vu la lettre n°05/LT/MINMAP/CDPM /SEC du 30 Avril 2019 relative à la proposition d'attribution de AONO N°003 et 004 ;
Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2018,
Vu les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1 : le soumissionnaire **Ets FIRST PRINT SERVICE BP : 108 Ebolowa Tél : 699 69 42 94** est retenu pour les travaux de construction d'un hangar de marché 28 comptoirs à Mbet pour un montant de **vingt quatre millions cinq cent cinquante cinq mille trois cent quatre vingt quatorze (24 555 394) francs CFA TTC.**

ARTICLE 2 : l'intéressé dispose d'un délai de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de démarrage.

ARTICLE 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINTA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE FOUMBOT

DECISION D'ATTRIBUTION N° 01/2019/DA/C/BM/C.FBOT RELATIVE ALA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUNDOUMBAIN, DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SG/DR-OU/DD-NOUN/C-FBOT/CIPM-AG/2019 DU 04/03/2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBOT

Vu la constitution :

Vu la loi N° 99/016 du décembre 1999 portant Statut général des établissements publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et de ces textes d'application subséquente ;

Vu le décret N° 2001/048 DU 23 f2VRIER 2001 PORTANT création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Commission de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 portant modification et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PR/PM du 18 avril 2008, relative aux **respects** des règles régissant la passation, l'Exécution et le Contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/LC/PR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités des transferts des dossiers de la compétence des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêt n°00000284/A/MINAT/DCTD du 13 novembre 2007 constatant élection de monsieur NJUTAPMVOUI ALIPOU aux fonctions de maire de la commune de Foubot et de ces Adjoints ;

Vu la lettre circulaire N°0003915/L/SG/DGMI/DBEC/CE3 du 25 Juillet 2013 du Ministre Délégué à la présidence chargés des marchés publics relatives à la comparaison des offres de régime fiscal différents ;

Vu l'Appel d'OFFRES National Ouvert En N°003/AONOU/R-NOUN/C-FBOT/CCIPM/2019 du 26/02/2019

Vu la lettre N°09/L/CIPM/2019 du 28 mars 2019 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés publics placée auprès de la commune de Foubot portant proposition d'attribution

DECIDE:

Article 1er : Les travaux cités en référence sont attribués selon le tableau ci-dessous:

Référence du marché	Désignation	Adjudicataire	Montant Hors Taxes (EN CFFA)	Montant Toutes Taxes (EN FCFA)	Délai de Livraison
DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SG/DR/FAC/CE/MS/2019 DU 04/03/2019	Fourniture d'équipe en Facile Clinique au centre de santé Intégré de Koundoumbain, dans la commune de Foubot.	ETS CE ET BTP BP:/ FOUSSAM Tél 673 373 673	7.855.650	7.999.987	60 jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

FOUMBOT le 8 Avril 2019

Le MAIRE

NJUTAPONVOUI ALIDOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 015/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN N° 001/DC/CUD/CIPM/201 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACHAT DE CONSOMMABLES
POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(CUD)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°01/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 001/DC/CUD/CIPM/2019 du 25 Mars 2019 relatif à l'achat de consommables pour personnel des travaux en régie de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 24 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°018/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 24 Avril 2019 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ; _

DECIDE:

Article 1^{er}: Les Etablissements FRANCIA-PLUS,

B.P. : 24 113 Douala, Tél. : (237) 699 951 371 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS FRANCIA-PLUS B.P. : 24 113 Douala, Tél. : (237) 699 951 371	Dix-huit millions neuf cent soixante-onze mille sept cent quatre-vingt et un (18 971 781)	01

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 8 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°016/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 003/DC/CUD/CIPM/201 DU 25 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA (CUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°01/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 003/DC/CUD/CIPM/2019 du 25 Mars 2019 relatif à l'acquisition du matériel et équipement de sport a la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 17 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°017/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 17 Avril 2019 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les **Etablissements DFN**, B.P. : 1739 Douala, Tél. : (237) 699 717 381 / 676 374 110 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS DFN B.P. : 1739 Douala, Tél. : (237) 699 717 381 / 676 374 110	Vingt-neuf neuf millions neuf cent trente-cinq mille huit cent quarante (29 535 840)	25

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 161/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 PORTANT SUSPENSION DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DU DAO N°004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de La Région de l'Ouest, Maître d'Ouvrage Délégué

THE GOVERNOR OF THE WEST REGION
Commandeur de l'Ordre de la Valeur,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de

leurs Services ;

Vu le décret n° 2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/434 du 02 octobre 2015, n°2018/191

du 02 mars 2018, n°2019/001 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

le décret n°2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur AWA FONKA Augustine, en qualité de Gouverneur de la Région de l'Ouest ;

Vu L'arrêté N°0203/A/M1NMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

~~Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés publics ;~~

JDM n° 1802 du 9 Mai 2019

Page 221 sur 241

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

10/05/2019



Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget

de l'Etat, des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu le procès-verbal 004/PV/CRPM/2019 de la session du 1^{er} Mars 2019 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest rejetant le projet

de DAO ;

Considérant LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DAO N°004/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 du 27 mars 2019 de
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

DE LA LOCALITE FOSSANG DANS L'ARRONDSSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION
DE L'OUEST ;

Considérant L'avis technique du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest formulé par lettre
N°41/L/MINMAP/DR-OU/SMAS/2019 du 11 avril 2019,

DECIDE:

Article 1er : La procédure de passation du l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, suspendue.

BAFOUSSAM le 2 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N° 15/DEC/C BAH/SG/ST/ 2019 DU 26/03/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TR/2019 DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEKA TAMTCHAP-CHEFFERIE DEMDJEMGHEU-EP DE DJEMGHEU-RESIDENCE BONUS DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001

portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019.

Vu la Loi N°2004/018 fixant les régies générales applicables aux Communes ;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes ; Syndicats De Communes

et Etablissements Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents

Vu Le procès-verbal d'élection de Monsieur TEGUIA KAMDEM Isidore aux fonctions de Maire de la Commune de Baham en date

du 16 Octobre 2013 et l'Arrêté N° 00000323 /A/MINATD/DCTD du 18/11/2013 Constatant les dites élections ;

Vu l'Appel d'Offres National ouvert N°04/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TR/2019 du 19/03/2019 pour les travaux de réhabilitation

des routes communales et l'ouverture de la piste agricole MEKA TAMTCHAP chefferie DEMDJEMGHEU-EP
DEDJEMGHEU-RESIDENCE

bonus dans la commune de Baham département des hauts plateaux

DECIDE :

Article 1er : tes Marchés objet de l'Appel d'Offres National susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

BAHAM le 2 Mai 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAB LLL/SG/STD/2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CIPM/CABAFIII/20T9 DU 27/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ème

Vu la constitution :

Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2009/19 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes

et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAÏBOU en qualité de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu l'arrêté n°00000195/A/MINATD/DCTD du 04 novembre constatant l'élection de Monsieur NDEFONKOU Daniel au poste de Maire

de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat des établissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des

organismes subventionnés, pour l'exercice 2019

Vu L'avis de consultation N°001/AV/CABAF III/CIPM /2019 du 27-03-2019 pour l'acquisition du paquet minimum au bénéfice des écoles

primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème

DECIDE:

Article 1er : L'avis d'appel d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré infructueux pour faute d'enregistrement des offres.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BANKA

DECISION MUNICIPALE N° 02/2019/DM/SG/C/BKA.DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/ C/BKA /CIPM- AI/2019 DU 25MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA RÉHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE BABOATE, COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA

Grand Cordon de l'Ordre National du Mérite Camerounais

Vu La Constitution de la république du Cameroun ;

Vu la loi n°92/2002 du 14 août 2002 fixant les conditions d'élections des conseillers Municipaux ;

Vu la loi 11° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées ;

Vu le décret a 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de communes et établissements

Communaux et les textes Modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam :

Vu l'arrêté N°00000342/A/MINATD/DCTD du 20 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur DJEUGA Bernard aux fonctions du Maire

de la commune de Banka à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 :

Vu les prévisions du budget de l'exercice 2019 de la commune de Banka Considérant les nécessités de services :

Vu le procès-verbal de la 2^{ème} session du 2-1 avril 2019 de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics de la Commune de Banka :

Considérant l'appel d'offre N°01/AONO/ C/BKA /CIPM-AI/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA RÉHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE BABOAI E, COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAU I-NKAM.

DECIDE :

Article 1er : Le Dossier d'Appel d Offres suscité relatif aux travaux de la réhabilitation du système d'adduction d eau potable du village baboaté, commune de Banka. département du haut-nkam. est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

COMMUNE DE BANKA

DECISION MUNICIPALE N° 04/2019/DM/SG/C/BKA DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CBKA/CIPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL. A L'ECOLE MATERNELLE DE TCHOUTE DANS LA COMMUNE DE BANKA.DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA

Grand Cordon de l'Ordre National du Mérite Camerounais

Vu La Constitution de la république du Cameroun ;

Vu la loi n°92/2002 du 14 août 2002 fixant les conditions d'élections des conseillers Municipaux ;

Vu la loi 11° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées ;

Vu le décret a 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de communes et établissements

Communaux et les textes Modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam :

Vu l'arrêté N°00000342/A/MINATD/DCTD du 20 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur DJEUGA Bernard aux fonctions du Maire

de la commune de Banka à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 :

Vu les prévisions du budget de l'exercice 2019 de la commune de Banka Considérant les nécessités de services :

Vu le procès-verbal de la 2^{ème} session du 2-1 avril 2019 de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics de la Commune de Banka :

Considérant l'appel d'offre N° 03/AONO/CBKA,CIPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TCHOUTE DANS LA COMMUNE DE BANKA.DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM..

DECIDE :

Article 1er : le Dossier d'Appel d'Offres suscité relatif aux travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Tchoute dans la commune de Banka, département du Haut-Nkam, est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

COMMUNE DE BANKA

DECISION MUNICIPALE N° 05/2019/DM/SG/C/BKA.DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPELS D'OFFRES N° 04/AONO/C/BK,A/CIPM-AI/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI-GAGAM A BADJESSA. DANS LA COMMUNE DE BANKA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA

Grand Cordon de l'Ordre National du Mérite Camerounais

Vu La Constitution de la république du Cameroun ;

Vu la loi n°92/2002 du 14 août 2002 fixant les conditions d'élections des conseillers Municipaux ;

Vu la loi 11° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées ;

Vu le décret a 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de communes et établissements

Communaux et les textes Modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam :

Vu l'arrêté N°00000342/A/MINATD/DCTD du 20 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur DJEUGA Bernard aux fonctions du Maire

de la commune de Banka à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 :

Vu les prévisions du budget de l'exercice 2019 de la commune de Banka Considérant les nécessités de services :

Vu le procès-verbal de la 2^{ème} session du 2-1 avril 2019 de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics de la Commune de Banka :

Considérant l'appel d'offres N° 04/AONO/C/BK,A/CIPM-AI/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI-GAGAM A BADJESSA. DANS LA COMMUNE DE BANKA

DECIDE :

Article 1er : Le Dossier d'Appel d'Offres suscité relatif à l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière CHI-GAGAM à Badjessa dans la commune de Banka. département du Haut-Nkam est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

COMMUNE DE BANKA

DECISION MUNICIPALE N°01/2019/DM/SG/C/BKA DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/C/BKA/CIPM/2019 DU 25MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BANKA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA

Grand Cordon de l'Ordre National du Mérite Camerounais

Vu La Constitution de la république du Cameroun ;

Vu la loi n°92/2002 du 14 août 2002 fixant les conditions d'élections des conseillers Municipaux ;

Vu la loi 11° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées ;

Vu le décret a 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de communes et établissements

Communaux et les textes Modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Monsieur MAMOUDOU aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nkam :

Vu l'arrêté N°00000342/A/MINATD/DCTD du 20 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur DJEUGA Bernard aux fonctions du Maire

de la commune de Banka à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 :

Vu les prévisions du budget de l'exercice 2019 de la commune de Banka Considérant les nécessités de services :

Vu le procès-verbal de la 2^{ème} session du 2-1 avril 2019 de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics de la Commune de Banka :

Considérant l'appel d'offres N° 01/C/BKA/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BANKA

DECIDE :

Article 1er : Le Dossier d'Appel d'Offres suscité relatif à la fourniture du matériel pédagogique scolaire ou paquet minimum, commune de Banka. Département du Haut-Nkam est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux ;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

BANKA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com